
DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

2022

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

1 HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE LA BFC

- 1.1 Historique 8
- 1.2 Présentation de la BFC 7
- 1.3 Une banque forte de ses deux actionnaires 8
- 1.4 Une stratégie de croissance fondée sur un modèle de banque universelle 9

2 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA BFC

- 2.1 Activités, résultats de la société au cours de l'exercice écoulé et perspectives 12
- 2.2 Filiales et participations 25
- 2.3 Succursales 25
- 2.4 Informations relatives au capital social et à l'actionnariat salarié 25
- 2.5 Mentions des dépenses non déductibles 25
- 2.6 Prêts interentreprises 26
- 2.7 Informations sociales, sociétales et environnementales 26

3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 3.1 Modalités d'exercice de la Direction Générale 29
- 3.2 Convention(s) conclue(s) par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société mère avec sa filiale 29
- 3.3 Informations concernant les mandataires sociaux 29

4 RISQUES DE CONTREPARTIE

- 4.1 Organisation 41
- 4.2 Politique de crédit 42
- 4.3 Dépréciation 42
- 4.4 Garanties et collatéraux 43
- 4.5 Dispositif de notation non retail 43

5 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- 5.1 La satisfaction clients 45
- 5.2 Sécurité numérique et protection des données 46
- 5.3 Le déploiement des engagements environnementaux & sociaux dans le cadre des activités de financement et d'investissement 47
- 5.4 L'engagement : mécénat et sponsoring 48

6 ÉTATS FINANCIERS

- 6.1 Bilan 50
- 6.2 Compte de résultat 53
- 6.3 Chiffres clés 54
- 6.4 Notes 55
- 6.5 Notes sur les principes comptables 75
- 6.6 Notes sur le bilan 78
- 6.7 Rapport sur les dépôts et avoirs Loi Eckert 80
- 6.8 Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé 80
- 6.9 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 81

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES UTILISÉS

85



ÉDITORIAL



392 collaborateurs
présents à La Réunion,
Mayotte et Paris
au service de nos clients
depuis plus de 45 ans

NOS VALEURS :
esprit d'équipe,
innovation,
responsabilité,
engagement

“ ENSEMBLE,
NOUS DEVONS MAINTENIR LE CAP [...]]
POUR RENDRE NOTRE BANQUE [...]]
PLUS INNOVANTE ET TOUJOURS PLUS ENGAGÉE
DANS LES TRANSFORMATIONS POSITIVES
DU MONDE QUI NOUS ENTOURE. ”

Frédéric Oudéa,
Directeur Général du Groupe Société Générale.

“ LE CLIENT DEMEURE, PLUS QUE JAMAIS,
AU CENTRE DE NOS PRIORITÉS. NOUS METTONS
TOUT EN ŒUVRE POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE
DE SES BESOINS ET L'AIDER À SE DÉVELOPPER
DANS UN MONDE EN CONSTANTE ÉVOLUTION. ”

Pierre-Guy Noël,
Directeur Général MCB Group Ltd.

NOTRE AMBITION

Devenir la banque relationnelle de référence à fort ancrage régional, avec une équipe engagée, professionnelle et proche de ses clients, qui offre innovation, simplicité et qualité

1

HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE LA BFC

1.1	HISTORIQUE	6
1.2	PRÉSENTATION DE LA BFC	7
1.3	UNE BANQUE FORTE DE SES DEUX ACTIONNAIRES	8
1.4	UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE FONDÉE SUR UN MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE	9

1.1 HISTORIQUE

En 1913 naît la Banque Industrielle de Chine, jugée vitale pour le développement des intérêts français en Chine. En 1925, elle devient la Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie. Le capital de la Banque Franco-Chinoise (BFC) est alors détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Indochine, la Banque Lazard et le gouvernement chinois. La Banque exploite désormais des agences en Chine, mais aussi au Vietnam, au Cambodge et en Métropole. Elle se spécialise dans la clientèle européenne et les entreprises chinoises, un ensemble économique dynamique. La période 1939-1945 et d'après-guerre permet à la Banque Franco-Chinoise de se développer favorablement en Indochine alors que les activités en Chine se contractent.

En 1960 la Banque de l'Indochine rachète les parts détenues par la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque Lazard. Ayant ouvert des implantations en France, la Banque Franco-Chinoise devient Banque Française Commerciale, afin de mieux adapter son image au marché métropolitain, sans changer pour autant le sigle BFC. La banque connaît alors un fort développement.

Les activités de la Banque se déploient aussi dans l'Océan Indien, à Madagascar. Dès la fin de l'année 1951 la BFC ouvre ses deux premières agences à Tananarive et Tamatave.

En 1975 elle y cesse ses activités traditionnelles suite aux mesures de nationalisation mises en place par le gouvernement malgache. La fusion de la Banque de Madagascar et de la BFC Madagascar est ensuite effectuée pour former la BFV (Banque de Commerce).

La même année, la Banque de l'Indochine fusionne avec la Banque de Suez, la BFC devient alors partie intégrante du Groupe Suez. Les activités en Indochine et à Madagascar ayant disparu, seules restent à la BFC les agences métropolitaines.

La banque prend alors la décision stratégique de s'installer à La Réunion pour se développer, et des négociations s'ouvrent pour des installations en Guyane et en Guadeloupe.

Le 5 avril 1976 s'ouvre ainsi la toute première agence de la BFC à Saint-Denis. Une prouesse rendue possible grâce à la toute première équipe BFC qui, par son travail acharné et son

esprit de collaboration, a réussi à conjuguer le démarrage des opérations et la formation continue intense (le recrutement ayant été effectué sans débauchage dans les autres banques).

Ce sont ensuite 9 agences qui ouvriront leurs portes entre 1976 et 1980.

Dans le même temps (1976), la BFC ouvre aussi rapidement deux agences (Mamoudzou et Dzaoudzi) à Mayotte à la demande de l'IEDOM.

En plus de La Réunion et Mayotte, la BFC s'implante en janvier 1978 aux Seychelles avec une agence à Victoria (Mahé).

Puis changement d'actionnaire en 1992 pour la BFC qui est rachetée par la Mauritius Commercial Bank (MCB), banque leader de la zone Océan Indien. Le nouvel actionnaire majoritaire ouvre désormais de nouveaux horizons à la BFC, qui devient une banque forte et moderne.

En 2003, La Société Générale, important groupe bancaire de la zone Euro, devient actionnaire de la BFC à parité avec la MCB, et en contrôle le management.

S'en suivra entre 2005 et 2015 le plus fort développement du réseau d'agences de la banque avec 10 ouvertures à La Réunion et 3 à Mayotte. La banque s'adapte aussi à son environnement et favorise son développement en orientant son activité vers la clientèle de particuliers et diversifie ses offres de crédit, d'épargne et de produits de banque au quotidien.

La BFC compte près de 400 collaborateurs sur 3 sites et accompagne plus de 94 000 clients. En 2021, elle poursuit sa dynamique de transformation et digitalisation, portée par ses valeurs d'esprit d'équipe, d'innovation, d'engagement et de responsabilité.

1.2 PRÉSENTATION DE LA BFC

Depuis plus de 45 ans, la BFC est devenue une banque incontournable dans l'Océan Indien par sa présence à La Réunion, à Mayotte et est également présente sur le territoire national avec son agence de Paris.

L'histoire de la BFC est intimement liée à celle des économies réunionnaise et mahoraise. Elle participe en effet au financement des grands chantiers structurant des deux îles mais s'attache aussi, au quotidien, à toujours mieux accompagner et conseiller chacun de ses clients qu'il soit particulier ou entreprise.

La BFC offre ainsi à ses clients une large palette de conseils et services, et est la représentante exclusive de la Banque Française Mutualiste (BFM) dédiée aux agents de la fonction publique.

Tout au long des décennies, elle a su se développer en construisant un réseau d'agences de proximité et des centres spécialisés et d'expertise : Espace Habitat, Espace Entreprises, Conseillers en Gestion de Patrimoine, Experts Professionnels....

Ce fort investissement dans nos économies locales se manifeste aussi au travers de nos équipes de collaborateurs. En effet, la

BFC dispose de toutes les fonctions en local : réseau, back office, informatique, ressources humaines, comptabilité, etc. Outre les emplois générés, cela lui permet une parfaite maîtrise des spécificités domiennes ainsi qu'une réactivité dans le traitement des demandes clients.

DES AMBITIONS FORTES POUR L'AVENIR

Plus de 40 ans, c'est là l'illustration d'un modèle de développement, construit avec détermination, rigueur et constance, dans une logique d'engagement et de performance durables.

S'appuyant sur un modèle équilibré et diversifié, la BFC allie solidité financière et stratégie de croissance durable afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et être « La banque relationnelle, référence sur ses marchés, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes ».

Car ce qui fait la force de la BFC, c'est aussi et surtout sa culture d'entreprise et son capital humain, rassemblés autour d'une valeur forte essentielle : l'esprit d'équipe.

CHIFFRES CLÉS

	2021	2020	2019	2018	2017
Résultats (en milliers d'euros)					
Produit net bancaire	80 453	76 052	82 176	83 372	76 643
Résultat brut d'exploitation	31 415	26 711	29 904	31 439	32 224
Résultat net	16 319	14 417	15 000	15 287	19 703
Fonds Propres (en euros)					
Fonds propres*	189 520 047	192 843 995	193 522 162	187 396 946	183 777 811
Ratio de solvabilité	17,6 %	17,8 %	15,8 %	15,0 %	16,5 %
Crédits et dépôts (en milliers d'euros)					
Crédits clientèle	1 863 942	1 907 122	1 654 232	1 621 549	1 556 432
Dépôts clientèle	1 444 593	1 468 952	1 227 675	1 158 471	1 126 815

* Fonds propres hors résultat de l'exercice

1.3 UNE BANQUE FORTE DE SES DEUX ACTIONNAIRES

Depuis 2003, le capital de la BFC est détenu à parité égale par le Groupe Société Générale et la Mauritius Commercial Bank Ltd (MCB).

Ce double actionnariat permet à la BFC de bénéficier de synergies avec leurs équipes d'experts mais aussi de proposer à ses clients un accompagnement personnalisé dans les différents pays de la zone Océan Indien où ses actionnaires sont présents.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable afin d'être le partenaire de confiance de ses clients, engagé dans les transformations positives des sociétés et des économies.

Acteur de l'économie réelle depuis plus de 155 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 131 000 collaborateurs⁽¹⁾ dans 66 pays et accompagne au quotidien 26 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels⁽²⁾ à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La Banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- La Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World and Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Monde, Europe et Eurozone), Ethibel Sustainability Index (ESI) Excellence Europe, 4 des indices STOXX ESG Leaders, MSCI Low Carbon Leaders Index.

Pour plus d'information, il est possible de suivre le compte twitter @societegenerale ou de visiter le site www.societegenerale.com

(1) Effectif en fin de période, hors personnel intérimaire.

(2) Hors clients des compagnies d'assurance du Groupe.

GROUPE MCB (GROUPE MAURITIUS COMMERCIAL BANK) UN HÉRITAGE FORT

Depuis sa création en 1838, le Groupe MCB a évolué pour devenir une banque intégrée et un acteur de référence des services financiers. Il propose aujourd'hui une gamme complète de solutions innovantes et sur mesure à une clientèle diversifiée de particuliers, d'entreprises et d'institutions financières.

Pendant ses 180 ans d'histoire, le Groupe MCB a renforcé sa position de premier acteur bancaire de l'île Maurice et a joué un rôle majeur dans le développement socio-économique du pays, tout en diversifiant ses activités dans le secteur non bancaire.

En effet, il offre désormais également un large éventail de services destinés aux investisseurs : crédit-bail, services-conseils ou encore solutions informatiques haut de gamme.

Le Groupe est présent dans neuf pays, avec ses filiales à Madagascar, aux Seychelles et aux Maldives, à travers ses bureaux de représentation à Johannesburg, Paris et Nairobi, ainsi qu'à travers ses partenariats avec la Société Générale Moçambique et la BFC.

Ses trois principaux pôles d'activité sont :

- les services bancaires ;
- les services financiers non bancaires ;
- les participations dans des investissements divers.

Il a également pour ambition d'être un acteur engagé en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale, aux côtés des communautés qu'il sert.

1.4 UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE FONDÉE SUR UN MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE

La BFC a bâti un modèle solide de banque en privilégiant un développement équilibré sur ses trois segments de clientèle.

En effet, elle propose une large gamme de produits et services adaptée aux besoins d'une clientèle composée de :

- Particuliers
- Professionnels et Associations
- Entreprises et Institutionnels

PARTICULIERS

Forte de ses 29 agences réparties sur les zones d'attractivité commerciale de ses trois sites, la BFC s'appuie sur le professionnalisme de ses conseillers pour offrir un service de qualité à ses clients Particuliers.

Proche et soucieuse de ses clients, elle leur offre accessibilité, praticité et connexion via :

- son réseau d'agences qui entame sa transformation pour offrir une meilleure qualité d'accueil et de traitement des opérations : généralisation des libre-service bancaires, automates dernière génération, etc.
- son Centre de Relations Clientèle à l'écoute des clients sur des horaires élargis.
- son site internet et son application smartphone plébiscités par ses utilisateurs et en constante amélioration grâce aux investissements en cours.

La dynamique commerciale est soutenue sur ce segment de clients par la mise en place de pôles d'expertise à même de répondre au mieux aux besoins spécifiques de la clientèle :

- Experts Habitat pour étudier le meilleur montage pour le client et parfaire les délais de décision et de mise à disposition des fonds.
- Conseillers en Gestion de Patrimoine pour proposer leur expertise en matière fiscale, patrimoniale et financière et fournir des conseils sur la défiscalisation immobilière ou des financements sur mesure.

PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS

Depuis sa création en 1976, la BFC est reconnue pour son expertise sur le marché des Professionnels qu'elle accompagne tant pour leurs besoins quotidiens, que leurs projets d'investissement ou patrimoniaux.

La BFC a mis en place une organisation qui lui permet de s'adapter aux différents profils de clients Professionnels et Associations. Ces derniers peuvent être soit gérés dans le réseau d'agences, soit par les Experts Pro, en fonction du volume de leurs engagements et du niveau d'expertise requis.

La satisfaction des clients étant au cœur des priorités de la BFC, deux nouveaux packages plus compétitifs et mieux adaptés aux besoins des clients ont été lancés en 2017.

ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

La BFC développe envers les entreprises une stratégie différenciée par segment de marché en fonction de leur chiffre d'affaires et donc de besoins spécifiques concernant les offres de flux, l'épargne, les divers types de financement ...

La proximité relationnelle est renforcée par la présence d'un Centre d'Affaires dans le sud de La Réunion et d'un chargé d'affaires basé au Port.

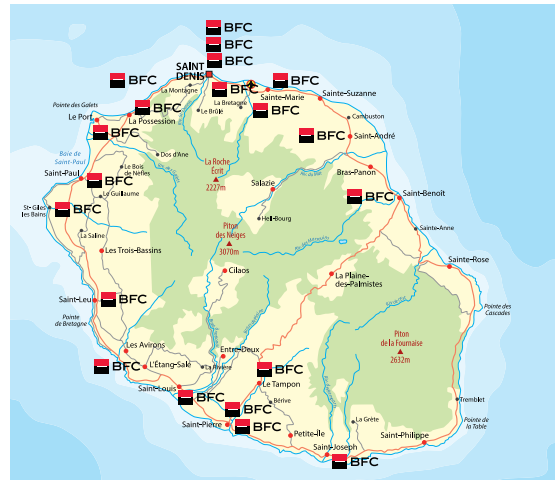
La priorité de la BFC est la poursuite de son développement commercial sur les trois territoires où elle est présente (La Réunion, Mayotte et Paris) en s'appuyant sur la satisfaction de ses clients, la qualité des services proposés, la valeur ajoutée et l'innovation.

Son ambition est en effet d'être la banque de référence en matière de satisfaction client. Elle entend mieux fidéliser ses clients et poursuivre sa conquête de nouveaux clients dans un environnement économique et réglementaire de plus en plus exigeant et contraignant.

LA BFC À LA REUNION

327 collaborateurs

Plus de **56 000 clients**
dont plus de 45 000 clients Particuliers,
près de 11 000 clients Entreprises et Professionnels
Plus de **1 516 MEUR** d'encours moyen de crédit



LA BFC À MAYOTTE

62 collaborateurs

Près de **33 000 clients**
dont près de 30 000 clients Particuliers,
plus de 3 200 clients Entreprises et Professionnels
Plus de **329 MEUR** d'encours moyen de crédit



LA BFC À PARIS

3 collaborateurs

Près de **700 clients**
dont près de 600 clients Particuliers,
près de 100 clients Entreprises et Professionnels

16, place de la Madeleine
75008



2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA BFC

2.1	ACTIVITÉS, RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET PERSPECTIVES	12	2.3	SUCCURSALES	25
2.1.1	Situation de la société et analyse de l'évolution des affaires	12	2.4	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET À L'ACTIONNARIAT SALARIÉ	25
2.1.2	Présentation des comptes sociaux et proposition d'affectation du résultat	18	2.4.1	Répartition du capital social	25
2.1.3	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	22	2.4.2	Ajustement des valeurs mobilières donnant accès au capital	25
2.1.4	Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients	23	2.5	MENTIONS DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES	25
2.2	FILIALES ET PARTICIPATIONS	25	2.6	PRÊTS INTERENTREPRISES	26
			2.7	INFORMATIONS SOCIALES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES	26

2.1 ACTIVITÉS, RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET PERSPECTIVES

2.1.1. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Comme anticipé, l'année 2021 constitue une année de transition pour BFC à bien des égards :

- la crise sanitaire a continué de marquer fortement l'exercice tant par les rebondissements des multiples vagues et de leurs conséquences sur l'activité (couvre-feu, confinement...) mais aussi par les effets durables des mesures d'accompagnement (prêts garantie par l'Etat « PGE », épargne de précaution, etc.).
- BFC s'est officiellement lancée dans la migration de son Système d'Information, projet stratégique et enthousiasmant pour ce qu'il augure en matière d'amélioration du service client et d'amélioration des processus.
- poursuite de l'adaptation du dispositif commercial pour servir au mieux nos clients en fonction de leurs besoins.

En effet, la crise sanitaire a été encore sensible en 2021 avec :

- des maintiens de couvre-feu et des restrictions de déplacement qui ont pesé sur l'activité, limitant notamment les flux (et les commissions associées). Au fur et à mesure du 2ème semestre 2021, un rebond notable de l'activité a été constaté.
- des dispositifs de soutien à l'économie mais aussi une épargne de précaution qui ont créé un contexte de surliquidité, notamment chez des clients qui pouvaient être régulièrement à découvert auparavant.
- un attentisme pour une partie des acteurs économiques pour lancer leurs projets dans un cadre fluctuant et réversible des mesures sanitaires et donc du contexte économique.

Dans ce contexte, BFC demeure à un niveau de part de marché particulièrement élevé sur les encours de crédit, notamment au bénéfice de la trésorerie des entreprises (PGE), témoignant de son ancrage local et de son action pendant la crise.

Comme rappelé l'an dernier, la crise conforte, voire accélère, la nécessité de poursuivre sur les axes stratégiques de « Transformons BFC 20/22 »

- la **démarche qualité** : il s'agit d'améliorer la qualité produite et de la confronter à la qualité perçue par le client (pour en améliorer la satisfaction) grâce à une organisation vertueuse sur toute la chaîne de valeur.
- le **développement des compétences et la conduite du changement** : l'amélioration de la qualité requiert de viser l'excellence en termes de compétences des collaborateurs.
- une « **activité conforme** » : la conformité des opérations et son intégration à tous les actes commerciaux demeurent un enjeu crucial et stratégique.
- la **responsabilité sociale et environnementale (RSE)** : la BFC entend concilier performance et responsabilité, poursuivre et intensifier ses actions en matière de RSE.

Ainsi, BFC a mené ou poursuivi les projets suivant au cours de l'année 2021 :

- Le renforcement de la visibilité de la banque et l'adaptation de sa communication sortante auprès des clients. L'ancrage des pratiques instituées en 2020 avec notamment la diffusion régulière et rapide d'emailing, SMSsing d'information, la mise en ligne de page internet dédiée mise à jour quotidiennement pour les questions les plus fréquentes ou les situations exceptionnelles a contribué à rassurer et assurer la continuité d'activité. Avec le soutien d'un nouveau site internet institutionnel responsive, plus efficace et remis à niveau, il s'est agit de s'adapter aux besoins immédiats de la clientèle et de travailler la marque BFC pour informer au fil de l'eau sur l'actualité de la banque, sur ses offres et sur les jalons réglementaires impactant la clientèle. Une nouvelle ligne éditoriale a vu le jour sur les réseaux (sociaux & internet) avec l'accompagnement d'une nouvelle agence de communication, permettant d'afficher avec plus d'acuité les ambitions de la banque, sa vie au quotidien et aux côtés des clients.
- Le développement d'une solution de financement dédiée aux jeunes ; en collaboration avec BPI France et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation: le Prêt Etudiant Garanti par l'Etat (PEGE). Ce prêt non affecté, permet aux étudiants de moins de 28 ans de financer l'ensemble des dépenses liées à la vie étudiante : frais de scolarité, logement, voyage d'études etc. D'un montant maximum de 20 000 euros et d'une durée comprise entre 2 et 10 ans, le PEGE offre aussi la possibilité d'un remboursement différé à l'entrée dans la vie active professionnelle a rencontré un franc succès commercial avec plus de 3 MEUR distribué en 6 mois.

La poursuite des efforts d'alignement en matière de conformité avec :

- la finalisation de la remédiation réglementaire de notre fonds de commerce (plus de 22 000 dossiers RETAIL) et le démarrage des procédures de revue périodique,
- le suivi rigoureux des programmes de sensibilisation sur Culture et Conduite et sur la sécurité de l'information, et des programmes réglementaires en général,
- concernant la DSP2, déjà opérationnelle sur la démarche open banking, BFC a travaillé sur la sécurisation des transactions e-commerce avec un renforcement de l'authentification forte en cours de mise en place.

L'accélération de la transformation physique et relationnelle :

- Les 2 modes de binômes d'agence* créés en 2020 pour adapter le « maillage de la banque en dur » en optimisant le couple charge investie / rentabilité, ont été challengés et perfectionnés tout au long de l'année avec l'ajout d'innovations organisationnelles et techniques notamment sur le plan de la joignabilité et de l'accessibilité des services. Au 31/12/2021, BFC compte.
 - Trois binômes d'agences qui ouvrent en alternance (Chatel/La Montagne, Saint-Gilles / Saint-Leu, Sainte-Marie / Beauséjour). Une équipe gère ainsi deux petites agences : une agence est ouverte une partie de la semaine, l'autre agence est ouverte les jours restants.
 - Deux binômes d'agences qui fonctionnent sur un modèle « pivot » (St-Louis/Etang-Salé, St-André/St-Benoit) : une agence de taille importante détache une partie de ses collaborateurs pour ouvrir l'agence « binôme », plus petite, quelques jours dans la semaine, l'équipe est ainsi mutualisée sur 2 points de vente dont une partie des horaires d'ouverture est commune ;
- La poursuite de l'équipement de nos points de ventes avec le meilleur niveau de services en autonomie sur des horaires étendus pour renforcer la proximité client.
- Trois nouvelles bornes chèques ont été installées à St-Paul, St-Louis et au Tampon, tandis que de nouveaux Automates de Dépôts d'espèces outillent désormais Labattoir, Combani (Mayotte) et St-Leu (Réunion).

- La modernisation de nos agences de Mayotte avec la rénovation complète de l'agence phare de Mamoudzou et de notre agence historique de Labattoir sur Petite-Terre. Ces deux agences sont désormais dotées d'un libre-service bancaire et fonctionnent selon le nouveau modèle relationnel BFC. Une révolution pour nos clients qui apprécient la réduction des temps d'attente et d'être accompagnés au quotidien par nos agents vers les services digitaux.
- Le renforcement de notre Centre relation Client (CRC) et l'élargissement de son périmètre d'intervention pour améliorer nos réponses à première demande, et notamment sur l'instruction de crédit consommation.
- La mise en fonction d'un chatbot nommé EMMA, disponible pour les questions les plus fréquentes des clients
- La promotion de l'autonomisation client est le leitmotiv de la stratégie digitale BFC. Les « Digital Days » qui se sont poursuivis en 2021 dans nos agences pour acculturer nos clients à l'usage de nos plateformes digitales et faire connaître nos offres, ont produit des résultats permettant par exemple que le nombre de virements papier réalisés mensuellement représentent désormais moins de 1,5% des virements de la banque.
- Le lancement d'un vaste plan de formation métiers, tant en distanciel qu'en concreto au sein du Lab BFC, a permis que la banque déploie des parcours métiers complets, notamment pour les conseillers et responsables d'agence, ainsi qu'une offre plus riche de formations managériales à destination de tous les animateurs d'équipes.

De nouveaux outils de la formation ont également vu le jour, gage de pérennité de la démarche avec l'avènement d'un catalogue de formation et d'un workflow dédié à l'identification des besoins, et l'ouverture des accès aux e-learning proposés par le réseau France de la Société Générale.

C'est ainsi plus 13 000 heures de formations qui ont été dispensées en 2021, dédiées pour plus de 80% à du développement de nouvelles compétences et d'expertise avec un effort conduit tout particulièrement au second semestre sur les métiers commerciaux.

La poursuite et l'intensification de la transformation technique et organisationnelle :

- L'enrichissement des fonctionnalités de la banque à distance avec l'arrivée du SELFCARE.
- # L'appli BFC et BFCNet offrent désormais aux clients, la possibilité de consulter les informations détaillées de leurs cartes bancaires, de personnaliser temporairement leurs plafonds de paiement et de retrait, et de mettre leurs cartes bancaires en opposition en cas de perte ou de vol, en quelques clics et gratuitement.
- # D'autres évolutions mineures ont été livrées pour enrichir les données visibles par les clients (coordonnées du conseiller et de l'agence du client, et promotion du numéro du CRC).
- # Un projet de dématérialisation du code PIN de la carte bancaire, le rendant consultable sur la banque à distance, a été lancé en 2021, avec une cible de mise en service au T2 2022
- La mise en service d'un nouveau Serveur Vocal Interactif pour capter les besoins clients lors des appels à notre Centre Relation Client et y associer les services adéquats.
- L'acculturation à la méthode Agile pour la conduite de projet. Le projet Signature électronique a été lancé en 2021 ; il a été porté par une Squad Agile 100% BFC bénéficiant d'un coaching.

- En cohérence avec sa stratégie RSE et d'anticipation, BFC a agi en 2021 tant sur le plan des éco-gestes que sur son activité. En effet, BFC a équipé son principal siège de panneaux photovoltaïques qui entreront en service début 2022. Dans un contexte énergétique compliqué fin 2021, ce projet met à la fois en valeur les ressources renouvelables de La Réunion tout en développant son autonomie énergétique. Par ailleurs, la volonté de BFC à accroître sa part des financements RSE pour accompagner les transformations positives de ses clients, a été soutenue par le déploiement de formations au personnel, la mise en place d'un pilotage dédié de l'activité et la parution sur son site internet de ses engagements environnementaux et sociaux.

**LA TRANSFORMATION
DE LA BFC ACCÉLÈRE SA
PHASE OPÉRATIONNELLE
«TRANSFORMONS BFC 20/22 »**

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

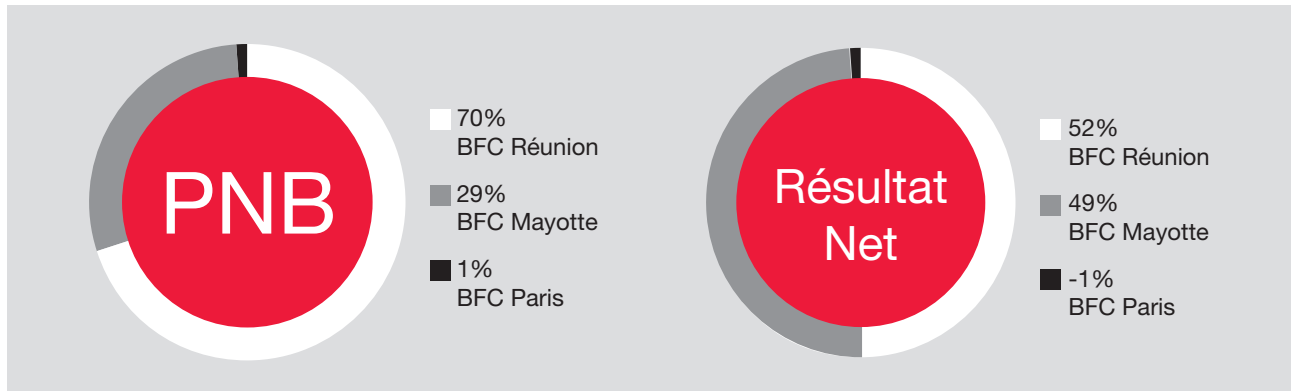
Dans la continuité des trois dernières années, et malgré un léger rebond des taux longs fin 2021, l'environnement de taux est demeuré globalement bas en 2020.

- Le taux moyen à la production a donc poursuivi sa baisse, ajoutant à l'environnement de taux :
- une concurrence très vive qui ne semble pas toujours mettre en œuvre les recommandations du Haut Comité à la Stabilité Financière (HCSF) en matière d'octroi de crédit immobilier, ni répliquer les évolutions des taux. À ce titre, il est difficile de mesurer les impacts directs des recommandations HCSF du fait de leur concomitance avec, notamment, l'accent mis sur la distribution de crédit immobilier avec la garantie Credit Logement, ayant pu aussi influencer sur le volume de dossiers.
- un taux d'usure qui, globalement, poursuit lui aussi sa baisse. Le taux d'usure est le reflet des taux pratiqués le trimestre précédent : certains établissements ont peut-être fait preuve d'une agressivité sur les taux pensant compenser une baisse du marché constatée sur fin 2020 / début 2021.

Concernant le PGE, il a fait l'objet de plusieurs prolongations ainsi que de la mise en place d'un différé d'un an. La grande majorité des clients ont opté pour la durée d'amortissement la plus longue et une majorité d'entre eux pour le différé complémentaire d'un an. Effet d'aubaine ou crainte de l'avenir, le PGE reste pleinement utilisé par les professionnels.

L'année 2021 s'achève sur une note positive avec des résultats en nette amélioration par rapport à l'an dernier pour l'ensemble du secteur bancaire et particulièrement pour la BFC qui a su se mobiliser pour être auprès de ses clients tout en poursuivant sa transformation.

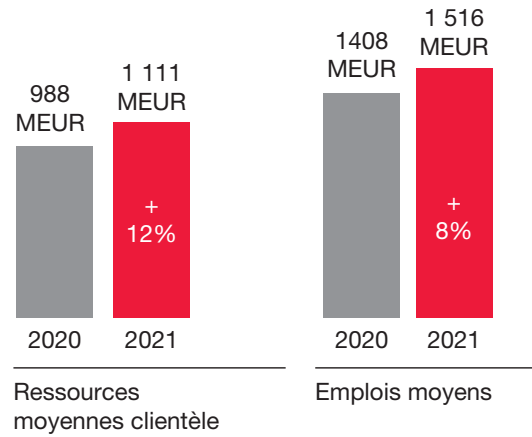
N.B. les encours moyens cités ci-après sont hors douteux contentieux (qui ne génèrent pas de PNB en normes sociales).



LA RÉUNION

L'année 2021 est marquée par une hausse nette en ressources, poursuivant de la hausse conjointe des emplois et des ressources, toujours sous l'effet du PGE et de l'épargne de précaution. Il convient néanmoins de noter une légère tendance au reflux en fin d'année.

- Des emplois moyens clientèle augmentant de 107 MEUR, soit +8%, passant de 1 408 MEUR en 2020 à 1 516 MEUR en 2021. Cette hausse est principalement portée par la clientèle d'entreprise, notamment sous l'effet des PGE qui ont été décaissés à compter du 1er avril 2020.
- Des ressources moyennes clientèle progressant de 123 MEUR, soit +12%, passant de 988 MEUR au 31/12/2020 à 1 111 MEUR au 31/12/2021. Cette augmentation est portée pour 45 MEUR par la clientèle de particuliers (épargne de précaution) et pour le reste, vraisemblablement, par la clientèle ayant bénéficié du PGE.



L'exercice 2021 est marqué par :

- PNB de 56,3 MEUR, en progression de 6,3% (+3,3 MEUR), principalement porté par la MNI :
 - la MNI a progressé de 2,5 MEUR (+9,4%) sous l'effet de l'interbancaire.
 - les commissions (+0,8 MEUR, +3,6%) ont bénéficié d'un second semestre témoignant d'une reprise plus marquée après un début d'année toujours bousculé du fait des mesures sanitaires contraignantes et fluctuantes.

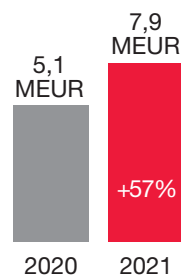
Le poids de La Réunion dans le PNB de BFC reste à 70%.

- Une hausse des frais généraux de 3,6% (+1,3 MEUR) liée principalement à la hausse des frais de personnel (+1,1 MEUR). Par ailleurs, la baisse de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est compensée par une réallocation interne de coûts avec Mayotte.
- Un coût du risque de 6,6 MEUR, en hausse de 0,9 MEUR (+15,8%).
- Un résultat net de 8,5 MEUR, en recul de 8% (-0,7 MEUR) sous l'effet du caractère non déductible de certaines dotations en CNR.

MAYOTTE

Le réseau mahorais de la BFC a lui aussi enregistré une progression nette de ses ressources, mais une baisse de ses emplois :

- emplois moyens : -5,6% (-18,6 MEUR), portés principalement par la clientèle de particuliers, notamment la production de crédits à la consommation.
- ressources moyennes : +3,5% (+10,2 MEUR), porté principalement par la CLIPRO et la CLICOM



L'exercice 2021 est marqué par :

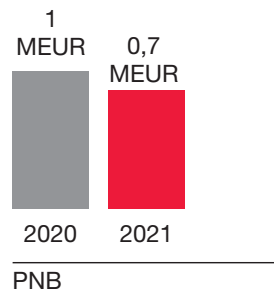
- Un PNB de 23,5 MEUR, en hausse de 1,4 MEUR (+6,1%), représentant toujours environ 29% du PNB global de la BFC. Les mêmes dynamiques opèrent sur le PNB même s'il convient de noter que la production de crédit à la consommation est plus dynamique à Mayotte qu'à La Réunion.
- Les commissions croissent quant à elle de 6,2% : elles rebondissent un peu moins fortement qu'à La Réunion du fait d'un impact de la crise moins fort en 2020. En effet, les commissions n'avaient baissé « que » de 7% à Mayotte (vs -9% à La Réunion) du fait d'un confinement plus difficile à mettre en œuvre.
- Des frais généraux en baisse de 12% (-1,6 MEUR) sous l'effet d'une baisse de la CVAE et d'une réallocation interne de coût entre Réunion et Mayotte.
- Le coût net du risque est en baisse de 0,1 MEUR, soit -4%, principalement sur les provisions pour risques et charges.
- Un résultat net de 7,9 MEUR, en progression de 2,9 MEUR (soit +57%).

Résultat net

PARIS

L'agence de Paris assure la représentation de la BFC dans la capitale, notamment pour sa clientèle réunionnaise et mahoraise ayant affaire à Paris. Il s'agit d'un point d'ancrage historique pour la clientèle mauricienne de la BFC.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la réouverture progressive des frontières à Maurice le 1er octobre 2021 n'a permis qu'un retour temporaire à meilleure fortune de l'agence, avant l'arrivée de la 5ème vague du Covid



L'année 2021 est marquée par :

- un PNB de 0.7 MEUR, en recul de 29% (-0.3 MEUR) dans un contexte sanitaire toujours très contraint pour le tourisme mauricien.
- Des frais généraux de 0,8 MEUR, en progression de 3,7% (+29 KEUR).
- Un résultat net de -0,15 MEUR, en retrait de 0,3 MEUR.

Les emplois moyens clientèle atteignent 3.9 MEUR, augmentant de +1.7 MEUR, principalement sous l'effet d'un PGE de 1,5 MEUR accordé à un acteur du secteur du tourisme.

Les dépôts moyens de la clientèle (46,7 MEUR) sont en hausse de 0,8 MEUR (+2%), grâce à la clientèle de particuliers (+3,6 MEUR).

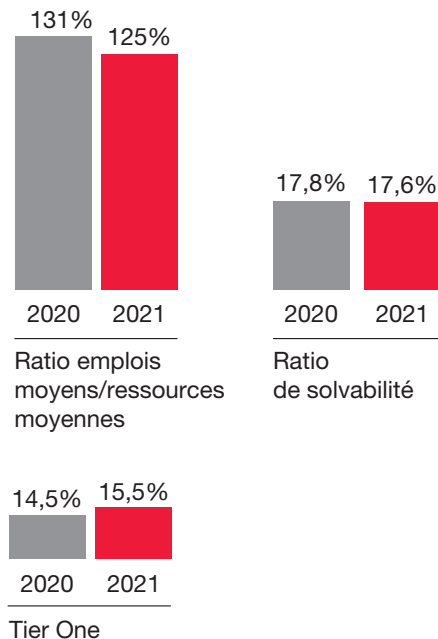
RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE TAUX

Les risques de liquidité et de taux font l'objet d'un suivi trimestriel par le Comité A.L.M. qui pilote la stratégie de la BFC, en coordination avec le Groupe, pour respecter les seuils et limites fixés par le Comité Financier du Groupe Société Générale.

Au 31/12/21, l'encours global de swaps de couverture du risque de taux s'élève à 374 MEUR.

Au 31 décembre 2021 :

- Le ratio Emplois moyens / Ressources moyennes s'élève à 125% (vs. 131% en 2020).
- Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) est à 144% et affiche un excédent de buffer de 39 MEUR.
- Le ratio de solvabilité, s'élève à 17,6% au 31/12/2021 contre 17,8% au 31/12/2020 et le Tier One à 15,5% au 31/12/2021 contre 14,5% au 31/12/2020.



2.1.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

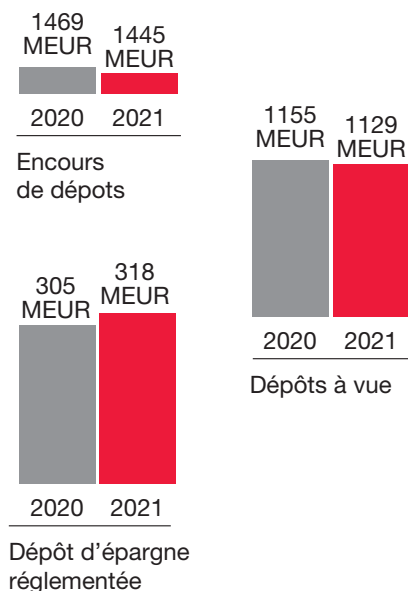
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe.

LES DÉPÔTS

Au 31 décembre 2021, les encours de dépôts de la clientèle sont en baisse de 24 MEUR (-1,7%) atteignant 1 445 MEUR (vs 1 469 MEUR au 31 décembre 2020) :

- Le montant des dépôts à vue a baissé de 2,3% (1 129 MEUR au 31 décembre 2021 contre 1 155 MEUR au 31 décembre 2020), et leur proportion dans l'ensemble des ressources clientèle revient à 75% (contre 76% au 31/12/2020).
- Les dépôts d'épargne réglementée s'élèvent à 318 MEUR, en hausse par rapport au 31 décembre 2020 (+14 MEUR, soit +4,5%).
- L'encours des dépôts à terme s'élève à 49,5 MEUR au 31/12/2021, soit en baisse de -13% (-8 MEUR).



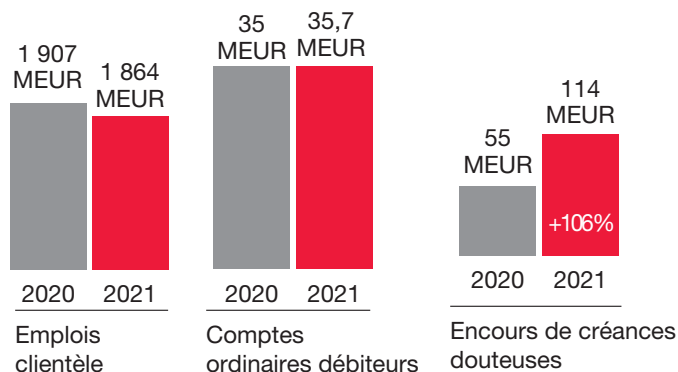
LES EMPLOIS

Les emplois clientèle (créances douteuses nettes incluses) s'élèvent à 1 864 MEUR, en baisse de -43 MEUR, soit -2,3%, par rapport au 31/12/20 :

- Les comptes ordinaires débiteurs (hors douteux) s'élèvent à 35,7 MEUR au 31 décembre 2021, en progression de 0,6 MEUR (+1,8%),
- Les crédits à la clientèle (hors douteux) sont en retrait de 106 MEUR, soit -5,9%, à 1 698 MEUR au 31 décembre 2021. Cette baisse s'explique pour moitié par des déclassements en douteux.

L'encours des créances douteuses, nettes de dépréciations, a augmenté à 114 MEUR (+59 MEUR, soit +106%).

Le taux de couverture des créances douteuses par les dépréciations a diminué, s'établissant à 35% contre 50% au 31 décembre 2020.



LE PRODUIT NET BANCAIRE

À 80,5 MEUR, le PNB a progressé de 4,4 MEUR (+5,8%) :

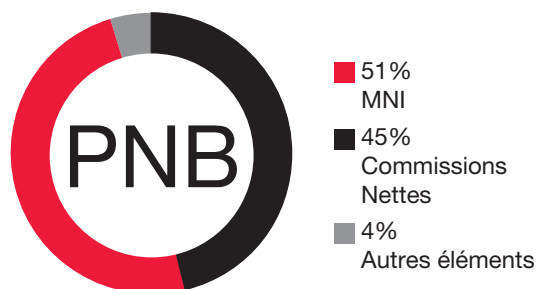
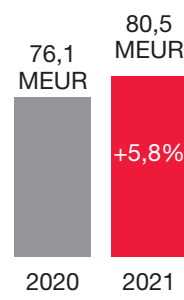
La marge nette globale d'intérêts (MNI) s'établit à 41,0 MEUR, affichant une hausse de 3,0 MEUR (+7,9%), sous l'effet de la marge interbancaire.

La marge brute sur la clientèle reste stable (+11 KEUR).

- Les commissions nettes (35,9 MEUR) sont en hausse de 4,1% (+1,4 MEUR) sous l'effet d'une reprise d'activité progressive après un début d'année 2021 encore chahuté par la crise sanitaire et les mesures qui en ont découlé (couvre-feu, distance maximale du domicile, etc.).
- Cette reprise est notamment marquée sur moyens de paiement dont les commissions brutes progressent de 13,4% (+1,3 MEUR) et sur les commissions de mouvement avec une progression de +11,9% (+0,5 MEUR).

La part des commissions nettes dans le PNB reste stable à 45%.

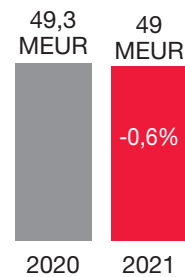
- Le résultat net des opérations financières (0,3 MEUR) perd 0,2 MEUR en comparaison avec l'an dernier, sous l'effet du résultat de change sur les opérations de la clientèle.
- Enfin, le résultat net des autres produits et charges d'exploitation bancaire progresse à 3,5 MEUR (+0,3 MEUR, +10%).



LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT (FRAIS GÉNÉRAUX ET DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement (49,0 MEUR) baissent de 0,3 MEUR par rapport à 2020 (-0,6%) :

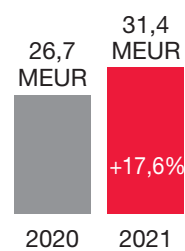
- Hausse des frais de personnel (+0,7 MEUR, +2,2%) pour atteindre 29,9 MEUR, notamment sous l'effet des conséquences mécaniques de l'amélioration des résultats.
- Les autres charges générales d'exploitation (14,9 MEUR) baissent de 5,6%, soit -0,9 MEUR. Cette baisse provient majoritairement de la diminution pour moitié du taux de la CVAE⁽¹⁾ (de 1,5% à 0,75%).
- Il convient néanmoins de noter la hausse de la contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) de +0,1 MEUR, mécanisme européen visant à alimenter un fonds de stabilité bancaire à hauteur de 1% des dépôts de la zone EURO.
- Les dotations aux amortissements sont relativement stables à 4,2 MEUR (-1,4%).



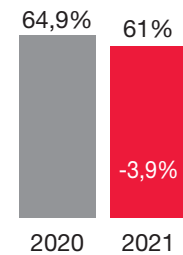
Frais de fonctionnement

LE RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le rebond de l'activité, même moindre qu'attendu, ainsi que la maîtrise des frais généraux permettent au RBE d'atteindre 31,4 MEUR, affichant une hausse de +4,7 MEUR (+17,6%) et le coefficient d'exploitation qui s'élève à 61,0% (-3,9 points).



RBE



Coefficient d'exploitation

LE COÛT NET DU RISQUE (C.N.R.)

Pour mémoire, depuis la clôture de l'exercice 2020, les comptes sociaux intègrent aussi des provisions dites stage 1 sur encours sains et stage 2 sur encours en watchlist. La variation de ces provisions impacte désormais le compte de résultat.

Le coût net du risque augmente de 0,8 MEUR par rapport à 2020 pour atteindre une charge nette de 8,4 MEUR. Cette charge se décompose entre 7,2 MEUR de CNR commercial (-0,8 MEUR vs N-1) et 1,2 MEUR de provisions pour risques et charges (idem 2020).



■ 7,2 MEUR
Dotation nette
risques commerciaux

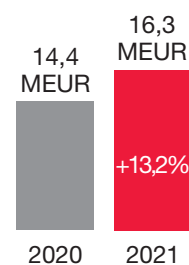
■ 1,2 MEUR
Dotation nette
risques et charges

GAINS/PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Gains nets de 0,1 MEUR contre 0,0 MEUR en 2020.

LE RÉSULTAT NET

Le résultat net s'établit à 16,3 MEUR, soit une progression de +13,2% (+1,9 MEUR).



Résultat net

(1) Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Après comptabilisation de produits d'exploitation pour 80 452 884 euros et de charges d'exploitation pour 49 037 512 euros (dont 4 226 208 euros de dotations aux amortissements), le résultat brut d'exploitation s'établit à 31 415 372 euros.

Après imputation d'un coût du risque de 8 416 909 euros et d'un gain sur actifs immobilisés de 117 992 euros, le résultat avant impôt s'établit à 23 116 455 euros.

Compte-tenu de la comptabilisation d'un montant d'impôt sur les sociétés de 6 797 693 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 16 318 762 euros.

2.1.3. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2021 a démontré, s'il en était besoin, que le contexte de crise sanitaire fait perdurer des incertitudes macro-économiques pour les prochaines années.

Dans ce cadre, BFC poursuit et accélère sa transformation pour faire face dans les meilleures conditions à ce contexte inédit et à ces possibles conséquences.

Cette transformation tient en premier lieu à l'adoption d'un système d'information performant, permettant ainsi à BFC de servir ses clients avec les meilleurs standards de marché avec des délais de mise en œuvre optimisés.

Un nouveau modèle relationnel aboutira dans les prochains mois, visant à mieux servir la clientèle selon ses besoins et ses usages. Cela passe notamment par une meilleure prise en charge des appels et de la gestion en distanciel des opérations bancaires.

L'évolution des taux d'intérêts et leur déclinaison au sein du marché bancaire restent des sujets d'importance. En 2022, la mise en place des reportings ACPR en lien avec les recommandations du HSCF sur les crédits immobiliers sera à suivre de près. Si le volet « octroi » de ces nouveaux reportings est bien connu de tous, la surveillance par le régulateur de la rentabilité de cette activité constitue aussi une nouveauté. Il sera intéressant de voir si le reste du marché corrige les éventuelles hausses de taux.

2.1.4. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément à l'article D. 441-4-I du Code de commerce, les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et clients :

FACTURES REÇUES ET ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU (TABLEAU PRÉVU AU I DE L'ARTICLE D. 441-4)

Article D. 441 I 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I 1°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement													
Sites	GROUPE BFC					Total Général	Sites	GROUPE BFC					Total Général
	Non échus	Paiement 1 à 30 jours	Paiement 31 à 60 jours	Paiement 61 à 90 jours	Paiement à 91 jours et plus			Non échus	Paiement 1 à 30 jours	Paiement 31 à 60 jours	Paiement 61 à 90 jours	Paiement à 91 jours et plus	
Nombre de factures concernées	36	10	8	2	55	111	Nombre de factures concernées	6	2	1	0	7	16
Montant total des factures concernées HT (KEUR)	351	18	40	3	85	497	Montant total des factures concernées HT (KEUR)	30	2	1	0	7	40
Pourcentage du montant	71%	4%	8%	1%	17%	100%	Pourcentage du montant	75%	5%	3%	0%	18%	100%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre	6						Nombre	0					
Montant total HT (KEUR)	19						Montant total HT (KEUR)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours à la date d'émission de la facture						Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours à la date d'émission de la facture					

**FACTURES REÇUES ET ÉMISES AYANT CONNU UN RETARD DE PAIEMENT AU COURS DE L'EXERCICE
(TABLEAU PRÉVU AU II DE L'ARTICLE D. 441-4)**

Article D. 441 II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Article D. 441 II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement													
Sites	GROUPE BFC					Total Général	Sites	GROUPE BFC					Total Général
	Non échus	Paiement 1 à 30 jours	Paiement 31 à 60 jours	Paiement 61 à 90 jours	Paiement à 91 jours et plus			Non échus	Paiement 1 à 30 jours	Paiement 31 à 60 jours	Paiement 61 à 90 jours	Paiement à 91 jours et plus	
Nombre de factures concernées	5 954	1 072	319	169	411	7 925	Nombre de factures concernées	194	61	27	11	11	304
Montant total des factures concernées HT (KEUR)	65 821	5 515	1 778	381	809	74 304	Montant total des factures concernées HT (KEUR)	1 699	479	455	17	55	2 705
Pourcentage du montant	89 %	7 %	2 %	1 %	1 %	100 %	Pourcentage du montant	63 %	18 %	17 %	1 %	2 %	100 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre	N/A					Nombre	N/A						
Montant total HT (KEUR)	N/A					Montant total HT (KEUR)	N/A						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours à la date d'émission de la facture					Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours à la date d'émission de la facture						

La BFC considère que le périmètre des informations communiquées relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441- 4 du code de commerce n'intègre pas les opérations de banque et les opérations connexes.

2.2 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Principales participations détenues par la BFC :

- 99,99% de la SNC Société 72

La liste exhaustive des participations de la BFC figure dans la note 4 relative aux états financiers.

2.3 SUCCURSALES

La BFC ne dispose pas de succursale.

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

2.4.1 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Répartition du capital social	nombre actions	%
Groupe Société Générale	166 653	49,9955%
Groupe Mauritius Commercial Bank	166 653	49,9955%
Personnes physiques	30	0,0090%
TOTAL	333 336	100,0000%

Aucune modification sur la répartition du capital social n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Opérations effectuées par la BFC sur ses propres actions :

- Nous vous informons, en application de l'article L 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L 225-208 et L 225-209 du même Code.

Régularisations des participations croisées :

- Nous vous indiquons, en application des dispositions de l'article R 233-19 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions de l'article L 233-29 du même Code.

2.4.2. AJUSTEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Nous vous informons, en application des dispositions de l'article L 228-99 du Code de commerce, que la Société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et qu'elle ne réalise pas d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres.

2.5 MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élevaient à un montant global de 13 657,77 euros, correspondant à l'amortissement non déductible de véhicules de tourisme ainsi que le montant de l'impôt y afférent de 3 738,13 euros.

2.6 PRÊTS INTERENTREPRISES

La Société, en sa qualité d'Etablissement de Crédit, n'est pas concernée par les articles L 511-5 et L 511-6 du Code Monétaire et Financier.

2.7 INFORMATIONS SOCIALES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les informations sociales, sociétales et environnementales sont développées au chapitre 5, page 44.

CHIFFRES CLÉS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (EN EUROS)

	2017	2018	2019	2020	2021
I. FONDS PROPRES APRÈS AFFECTATION DES RÉSULTATS					
Capital	16 666 800	16 666 800	16 666 800	16 666 800	16 666 800
Réserves diverses	131 477 011	135 096 146	141 216 736	140 538 727	150 853 247
Emprunts subordonnés	35 634 000	35 634 000	35 638 626	35 638 468	22 000 000
Résultat	19 702 597	15 287 330	15 000 393	14 417 383	16 318 762
Total fonds propres	183 777 811	187 396 946	193 522 162	192 843 995	189 520 047
II. RÉSULTATS GLOBAUX DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
Chiffre d'affaires HT	102 352 574	104 175 188	100 674 970	92 330 622	95 700 000
Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et coût du risque	36 800 348	34 871 232	33 468 448	31 001 998	35 759 572
Impôt sur les bénéfices	6 522 087	9 307 081	7 668 411	4 710 086	6 797 693
Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et coût du risque	19 702 597	15 287 330	15 000 393	14 417 383	16 318 762
Montant des bénéfices distribués	16 083 462	9 166 740	0	5 766 953	
III. RÉSULTATS DES OPÉRATIONS RÉDUITS A UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements, provisions et coût du risque	90,83	76,69	77,40	78,88	86,88
Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et coût du risque	59,11	45,86	45,00	43,25	48,96
Dividende versé à chaque action/C.I	48,25	27,50	0	17,30	0
Action ordinaire	0	0	0	0	0
IV. PERSONNEL					
Nombre de salariés	388	399	400	406	378
Montant de la masse salariale	17 296 751	18 566 521	18 701 095	17 607 755	17 524 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	7 462 552	7 833 652	8 061 110	7 631 886	7 711 726

ACTIONS ORDINAIRES

2017 : 333 336
 2018 : 333 336
 2019 : 333 336
 2020 : 333 336
 2021 : 333 336

3

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1	MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	29
3.2	CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AVEC SA FILIALE	29
3.3	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	29

3.1 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 4° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne les modalités

d'exercice de la Direction Générale de BFC qui est organisée selon le mode de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et celles de Directeur Général.

3.2 CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AVEC SA FILIALE

En application de l'article L 225-37-4 2° du Code de commerce, le rapport sur le gouvernement d'entreprise doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre société mère;
- d'autre part, une autre société (filiale) dont notre société possède directement ou indirectement, plus de la moitié du capital;

Sont néanmoins exclues les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Ainsi, sont visées les conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale. Il ne s'agit donc pas de conventions réglementées soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, puisque la société mère n'est pas partie à la convention.

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions susvisées n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

3.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 1° du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social de la Société durant l'exercice écoulé.



Walid CHAOUCH

Président du Conseil d'Administration

Parcours professionnel

Début sa carrière chez Société Générale en 1998 en tant qu'Inspecteur avant de lancer en 2005, en tant que Directeur général adjoint, l'activité de crédit à la consommation en Ukraine, puis en tant que Directeur général cette activité en Egypte.

Chargé par la suite de gérer en 2010 le run-off de l'activité crédits à la consommation en Algérie avant de se voir confier le poste de Directeur régional Afrique et Moyen Orient au sein de la ligne métier.

En 2011, il prend le poste de Directeur général adjoint chez Banque Zitouna en Tunisie avant d'occuper le poste de Directeur général des activités de capital investissement et de conseil d'un groupe privé tunisien.

En 2017, rejoint de nouveau Société Générale comme superviseur régional sur la région Outre-Mer et Afrique australe.

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris.

Première nomination :
2019

Echéance du mandat :
2022

Mandats en cours

Sociétés Étrangères

- Administrateur
Société Générale Calédonnienne de Banque
- Administrateur
Banque de Polynésie
- Membre du Conseil de Surveillance
Sogelease BDP "SAS"

Sociétés Françaises

- Représentant Société Générale Calédonnienne de Banque
Société de gestion des fonds de garantie des territoires d'outre-mer
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration
Banque Française Commerciale Océan Indien – La Réunion



Pierre-Guy NOËL

Administrateur

Parcours professionnel

Rejoint la Mauritius Commercial Bank Ltd en 1994 en tant que Senior Manager. En devient le Directeur Général en 1996. Entre

2005 et 2014 est nommé Chief Executive Group.

Depuis 2014 est le Directeur Général de MCB Group Ltd.

Première nomination :

1999

Echéance du mandat :

2024

Mandats en cours

Sociétés Étrangères

- Administrateur
MCB Group Limited
- Administrateur
MCB Factors Ltd
- Administrateur
MCB Seychelles
- Administrateur
MCB Properties Ltd
- Administrateur
MCB Microfinance Ltd
- Administrateur
MCB Capital Markets Ltd
- Administrateur
MCB Forward Foundation
- Administrateur
MCB Madagascar
- Administrateur
MCB Maldives
- Administrateur
MCB Consulting Services Ltd
- Administrateur
MCB Equity Fund Ltd
- Administrateur
MCB Real Assets Ltd

- Administrateur
MCB Group Corporate Services Ltd.
- Administrateur
MCB Institute of Finance Ltd
- Administrateur
Blue Penny Museum
- Administrateur
Compagnie des Villages Vacances de l'Isle de France Limitée
- Administrateur
Credit Guarantee Insurance Co. Ltd
- Administrateur
EF Property Ltd.
- Administrateur et Président du Conseil
Mascareignes Properties Ltd
- Administrateur
Port Launay Resort Ltd
- Administrateur
Refuge du Pêcheur

Sociétés Françaises

- Administrateur
Banque Française Commerciale Océan Indien – La Réunion



Mathilde LEPelletier
Administrateur

Parcours professionnel

Rejoint le Crédit du Nord en 1995 comme Assistante du Responsable des Ressources Humaines en charge de la Formation Professionnelle. Est Conseiller Clientèle Entreprises en 1997 avant de devenir directrice d'agence en 2001 puis Responsable Régionale de la Conduite du Changement en 2005. Devient Directrice du Groupe du Havre en 2006 puis Directrice du Marché du Patrimoine et de la Banque Privée en 2012 et Directrice du Programme de Transformation du groupe Crédit du Nord - Direction Générale en 2016.

Est Directrice des Marchés du Patrimoine, des Particuliers et des Canaux de Distribution en 2017 avant d'être nommée Directrice Régionale Déléguée - Région Nord-Ouest en 2018. Titulaire d'une Maîtrise en Ingénierie des Opérations Bancaires et Financières Internationales et d'un DESS Droit et Economie des Opérations Financières.

Première nomination :
2020

Echéance du mandat :
2024

Mandats en cours

Sociétés Françaises

- Administrateur
GENEBANQUE - Groupe Société Générale
- Administrateur
Banque Française Commerciale
Océan Indien – La Réunion



Première nomination :
2020

Echéance du mandat :
2023

Isabelle DELCEIL GERAUD

Administrateur

Parcours professionnel

Rejoint Société Générale en 1995 en tant que Responsable Marketing. Est Directeur adjoint d'agence en 1998 avant de devenir Responsable de projets bancaires en 2001 puis Responsable efficacité commerciale – marche des entreprises en 2004. Poursuit comme Directeur développement commerce international en 2007 puis Directeur projets

d'organisation en 2011. Est Directeur du centre de relation client multimédia en 2014 avant de devenir Directrice régionale en 2016 puis Déléguée générale Grand Est & Franche Comte en 2017.

Titulaire d'un MAGISTERE Economie / Gestion - Modélisation Appliquée et Econométrie et d'un DESS Banques et Finances.

Mandats en cours

Sociétés Françaises

- Administrateur
Banque Française Commerciale
Océan Indien - La Réunion
- Administrateur
Fondation Société Générale



Jean-Michel NG TSEUNG

Administrateur

Parcours professionnel

Intègre la Mauritius Commercial Bank Ltd en 2004 à la fonction de Directeur et Responsable du département Entreprises.

Depuis juillet 2015, il est Directeur Général de MCB Investment Holding Limited.

Première nomination :

2017

Echéance du mandat :

2023

Mandats en cours

Sociétés Étrangères

- Administrateur
The Mauritius Commercial Bank Ltd
- Administrateur
MCB Group Ltd
- Administrateur & Directeur Général
MCB Investment Holding Ltd
- Administrateur
MCB Maldives
- Administrateur
MCB Madagascar
- Administrateur
MCB Seychelles
- Administrateur
MCB International Services Ltd
- Administrateur
MCB Leasing Limited
- Administrateur
Mascareignes Properties Ltd
- Administrateur
Banco Societe Générale Mozambique SA

Sociétés Françaises

- Administrateur
Banque Française Commerciale
Océan Indien – La Réunion



Adila FAKIM
Administrateur

Parcours professionnel

Rejoint the Mauritius Commercial Bank Ltd en 2006 comme « Operations Coordinator » avant de devenir « Manager, Subsidiaries Operations » en 2007. Reprend ce poste à la MCB Investment Holdings Limited en 2015.

Titulaire d'un Diplôme d'études Universitaires Générales Option Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales, d'une Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises (MIAGE) et d'un Brevet bancaire du CFPB.

Première nomination :

2020

Echéance du mandat :

2023

Mandats en cours

Sociétés Françaises

- Administrateur
Banque Française Commerciale
Océan Indien – La Réunion



Ridha TEKAÏA
Directeur Général

Parcours professionnel

Rejoint la Société Générale en 1987 au poste de Responsable d'agence dans le réseau France. Débute sa carrière à l'international en 1998 au poste de Directeur Grandes Entreprises au

Cameroun. De 2002 à 2017 occupe différents postes à l'international. Depuis mai 2017 exerce la fonction de Directeur Général de la BFC.

Première nomination :
2017

Echéance du mandat :
06/2022

Mandats en cours

Sociétés Étrangères

- Administrateur
Société Générale Madagasikara

Sociétés Françaises

- Directeur Général
Banque Française Commerciale
Océan Indien – La Réunion
- Trésorier
Comité du Commerce extérieur
La Réunion
- Gérant
CFA Congolex
- Président
FBF La Réunion



Benoît BOULDOIRES Directeur Général Délégué

Parcours professionnel

Débute sa carrière en audit bancaire et Treasury and Capital Markets chez KPMG avant d'intégrer, en 2009, Société Générale Corporate and Investment Banking.

En 2012, rejoint le pilotage financier et stratégique du Groupe Société Générale, puis devient directeur financier adjoint de Société Générale Factoring en 2015.

En 2019, nommé directeur financier de BFC, puis directeur général délégué.

Diplômé ingénieur civil des Mines (Nancy) et d'un master of science en économie et finance internationales de l'université de Newcastle-upon-Tyne (Grande-Bretagne).

Première nomination :
2020

Echéance du mandat :
2023

Mandats en cours

Sociétés Françaises

- Directeur Général Délégué
Banque Française Commerciale
Océan Indien - La Réunion



Laurent FERHADIAN Directeur Général Délégué

Parcours professionnel

Rejoint le Groupe Société Générale en 1992. A exercé diverses fonctions au sein de son réseau de banque de détail en France, notamment en tant que Directeur de la Clientèle Entreprises à Nancy puis à Montpellier entre 2011 et 2019.

À la BFC depuis février 2020, occupe les fonctions de Directeur Commercial Entreprises et de Directeur Général Délégué.

Est diplômé de l'Institut Technique de Banque.

Première nomination :
2020

Echéance du mandat :
2023

Mandats en cours

Sociétés Françaises

- Directeur Général Délégué
Banque Française Commerciale
Océan Indien - La Réunion

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

L'article L 225-37-3 du Code de commerce prévoit que si la société est contrôlée par une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, le rapport sur le gouvernement d'entreprise doit mentionner les rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé a reçus durant l'exercice de la part de la Société, des sociétés contrôlées par elle et de la part de la société qui la contrôle.

Ces dispositions ne concernent pas en l'espèce les mandataires sociaux de la Société.

4

RISQUES DE CONTREPARTIE

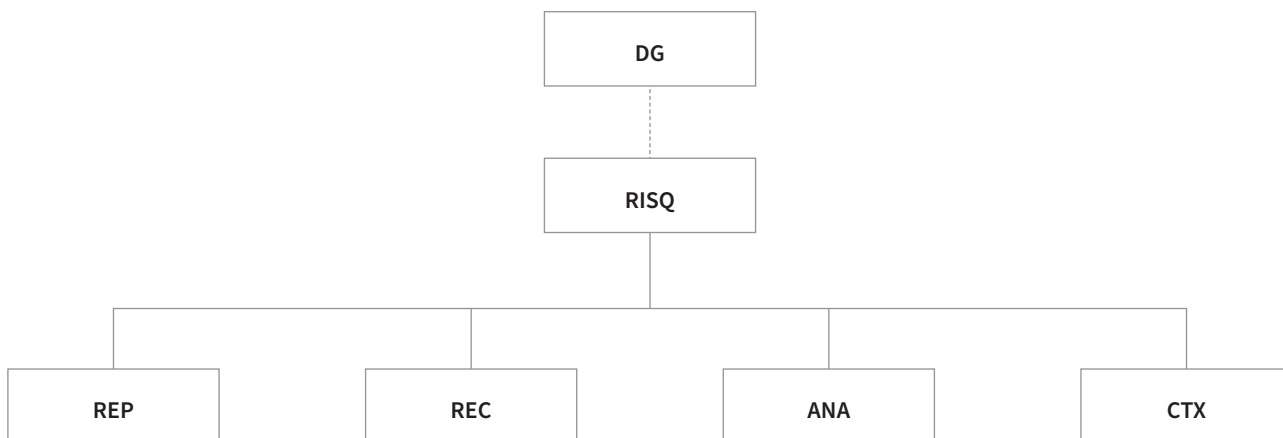
4.1	ORGANISATION	41
4.2	POLITIQUE DE CRÉDIT	42
4.3	DÉPRÉCIATION	42
4.4	GARANTIES ET COLLATÉRAUX	43
4.5	DISPOSITIF DE NOTATION NON RETAIL	43

4.1 ORGANISATION

La Direction des risques est en charge de :

- fixer des limites de crédit globales et individuelles par client, catégorie de client ou type de transaction ;
- autoriser les opérations soumises par les directions commerciales ;
- valider les notes de crédit ou les critères internes de notation des clients ;
- assurer le suivi et la surveillance des expositions de montant unitaire élevé et de divers portefeuilles de crédit spécifiques ;
- valider les politiques de provisionnement spécifiques et collectives ;
- effectuer l'analyse d'ensemble des portefeuilles et assurer les reportings associés y compris vis-à-vis des autorités de tutelle. Un rapport semestriel sur l'activité de la Direction des Risques est présenté au Comité Interne d'Etude des Risques de Crédit (CIERC).

DIRECTION DES RISQUES (RISQ)



- Raison d'être :
 - Analyse et Contrôle des engagements
 - Recouvrements et Provisions
- Lexique :
 - DG : Direction Générale
 - RISQ : Responsable des Risques
 - REP : Reportings
 - REC : Recouvrement Amiable
 - ANA : Analyse et contrôle
 - CTX : Contentieux

4.2 POLITIQUE DE CRÉDIT

La politique de crédit de la BFC repose sur le principe que tout engagement comportant des risques de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et de son activité, la compréhension de la finalité et de la nature du montage de la transaction ainsi que des sources de recettes qui permettront le remboursement de la créance.

Lors de la décision d'accorder un crédit, la BFC doit aussi s'assurer que la structure de la transaction permettra de minimiser le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie. De plus, le processus d'octroi à un client intègre la vision d'engagement global du groupe auquel appartient ce client. La validation des risques s'inscrit dans la stratégie de gestion des risques du Groupe en accord avec son appétit pour le risque.

Le processus de validation des risques repose sur quatre principes clés :

- toutes les transactions entraînant un risque de crédit (risque débiteur, risque de règlement/livraison, risque émetteur et risque de remplacement) doivent être soumises à autorisation préalable ;

- l'analyse et la validation des dossiers incombent respectivement à la filière commerciale puis à la Direction des Risques qui examinent toutes les demandes d'autorisation relatives à ce client afin de garantir une approche cohérente dans la prise de risque ;
- la filière commerciale et la Direction des Risques sont indépendantes l'une de l'autre ;
- les décisions d'octroi de crédit doivent systématiquement s'appuyer sur les notes de risque attribuées en interne (notation de la contrepartie – obligor rating), proposées par la filière commerciale et validées par la Direction des Risques.

4.3 DÉPRÉCIATION

Dès lors qu'il y a constatation d'une preuve objective d'un événement de défaut, une dépréciation spécifique est calculée sur les contreparties concernées.

Le montant de la dépréciation est fonction de l'évaluation des possibilités de récupération des encours.

Les flux prévisionnels sont déterminés en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques, les garanties appelées ou susceptibles de l'être.

Une contrepartie est considérée en défaut dès lors qu'un seul des éléments ci-dessous est constaté :

- une dégradation significative de la situation financière de la contrepartie entraîne une forte probabilité qu'elle ne puisse pas honorer en totalité ses engagements et donc

un risque de perte pour la Banque qu'il y ait ou non une restructuration des encours ; et/ou

- quel que soit le type de crédit (immobilier ou autre), un ou plusieurs impayés depuis au moins 90 jours ont été constatés (à l'exception des encours restructurés en période probatoire, qui sont considérés en défaut au premier impayé, conformément au standard technique publié en 2013 par l'ABE relatif aux restructurés) ; et/ou
- une procédure de recouvrement est entamée ; et/ou
- le crédit est restructuré depuis moins d'un an ; et/ou
- une procédure de type dépôt de bilan, règlement judiciaire, liquidation judiciaire est en cours.

La BFC applique le principe de contagion du défaut à l'ensemble des encours d'une contrepartie. Dans le cadre d'un groupe client, la contagion s'applique en général aussi à l'ensemble des encours du groupe.

4.4 GARANTIES ET COLLATÉRAUX

La BFC utilise des techniques de réduction du risque de crédit. Ces techniques permettent de se protéger partiellement ou en totalité du risque d'insolvabilité du débiteur.

Deux grandes catégories se distinguent :

- les sûretés personnelles correspondent aux garanties. C'est-à-dire à l'engagement pris par un tiers de se substituer au débiteur primaire en cas de défaillance de ce dernier. Cela comprend les engagements et les mécanismes de protection fournis par les banques et les établissements de crédit assimilés, les institutions spécialisées telles que les organismes de cautionnement de prêts hypothécaires (par exemple Crédit Logement) ;

- les sûretés réelles correspondent à des collatéraux qui peuvent être constitués d'actifs physiques prenant la forme de biens immobiliers, de matières premières ou métaux précieux, ou d'instruments financiers tels que des liquidités, des titres ainsi que des contrats d'assurance.

Les décôtes (haircuts) appropriées sont appliquées à la valeur de la sûreté en fonction de sa qualité et de ses caractéristiques de liquidité.

Lors de l'approbation d'un crédit, une évaluation de la valeur des garanties et des sûretés réelles, de leur caractère juridiquement contraignant ainsi que de la capacité du garant à honorer ses engagements est réalisée.

4.5 DISPOSITIF DE NOTATION NON RETAIL

La note attribuée à une contrepartie est généralement proposée par le modèle, puis elle est ajustée et validée par les experts notateurs de la filière Risques à la suite de l'analyse individuelle de chaque contrepartie.

Les modèles de notation de contreparties se structurent notamment en fonction de la nature de la contrepartie (entreprises, institutions financières, entités publiques...), du pays, de la zone géographique, de la taille de l'entreprise (mesurée le plus souvent par son chiffre d'affaires annuel).

Les modèles de notation des entreprises s'appuient sur des modélisations statistiques (méthodes de régression) de défaut des clients. Ils combinent des éléments quantitatifs issus des données financières évaluant la pérennité et la solvabilité des contreparties et des éléments qualitatifs d'appréciation des dimensions économiques et stratégiques.

**LES MODÈLES DE NOTATION DES ENTREPRISES
S'APPUIENT SUR DES MODÉLISATIONS STATISTIQUES
(MÉTHODE DE RÉGRESSION) DE DÉFAUT DES CLIENTS.**

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

5.1	LA SATISFACTION CLIENTS	45
5.2	SÉCURITÉ NUMÉRIQUE ET PROTECTION DES DONNÉES	46
5.3	LE DÉPLOIEMENT DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	47
5.4	L'ENGAGEMENT : MÉCÈNAT ET SPONSORING	48

Animée d'une forte conviction que la Performance se conjugue avec la Responsabilité primordial en et cohérence avec sa vision et avec sa raison d'être, BFC s'est attachée en 2021 à développer une démarche responsable pour compte propre et dans l'exercice de ses métiers vis-à-vis de toutes ses parties prenantes: clients, partenaires et bien sûr collaborateurs. Devenue depuis 2020, un élément clé de la stratégie BFC, la RSE évolue désormais également comme facteur différenciant en terme de préférence de nos clients. Ceux-ci cherchent en effet à être assurés qu'ils sont dans la bonne banque, celle qui respecte leurs valeurs, et les incarne au quotidien.

Cette démarche s'est intensifiée en 2021 avec la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux autour des engagements pris par le Groupe Société Générale, pour progresser durablement sur 3 sujets prégnants : le climat, la dimension sociale (diversité, inclusion) et le client (satisfaction, parcours).

#Pour incarner notre responsabilité en local

#Pour progresser dans notre rôle d'employeur responsable

#Pour développer l'expertise en local et mieux accompagner les transformations positives de nos clients

#Pour diffuser la culture RSE auprès des clients et des collaborateurs

#Pour améliorer la satisfaction et la protection des clients

Sur le sujet de la gouvernance RSE, un comité RSE intervient à fréquence trimestrielle. Il définit les priorités, cadre et coordonne les actions BFC, et monitore les indicateurs afin de garantir la mise en œuvre de la stratégie RSE en gardant une démarche structurée.

Les membres permanents sont les Moyens Généraux & Achats, les Ressources Humaines, la Conformité, les fonctions commerciales ainsi que le Marketing & Communication. A chaque comité RSE d'autres fonctions sont mobilisables selon l'ordre du jour

L'appropriation des solutions distancielles testées en 2020

est désormais optimale. Utilisé par tous les collaborateurs par exemple pour l'animation avec partage d'écran et visio-conférence, ce nouveau mode de collaboration a notamment permis des échanges plus fréquents entre équipes distantes, tout particulièrement avec les équipes de Mayotte et de Société Générale moyennant un impact carbone abaissé.

Des actions annoncées ont été menées pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en agissant sur notre empreinte carbone et pour renforcer notre capacité à agir sur notre environnement et plus globalement sur notre société. Elles ont abouti à des évolutions concrètes des indicateurs suivis :

- 53% de baisse sur les commandes de papier
- 10 tonnes de papier recyclés, sachant que 100% du papier détruit est recyclé, ce qui représente 26 kg/ collaborateur soit une baisse de 16% par rapport à 2020.
- 6% de baisse des consommations d'électricité (1 315 000 kWh contre 1 408 000 kWh en 2020)

Le retour du nombre de kilomètre parcourus au titre des déplacements professionnels à son niveau d'avant la crise et s'établit à 245 000 km (246 000 en 2019 à 146 000 en 2020 avec l'effet confinement)

Dans les actions menées en 2021 sur la thématique environnementale on citera également :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment Mascareignes
- La mise en place d'un garage à vélo à destination du personnel
- La poursuite du plan de recyclage des déchets
- La poursuite du remplacement de nos luminaires néon par des LED
- Le lancement de la commercialisation de la nouvelle gamme d'épargne ISR

5.1 LA SATISFACTION CLIENTS

L'enquête de satisfaction à froid RETAIL a été arbitrée, tandis que le baromètre NON RETAIL a été maintenu sur les périmètres Réunion et Mayotte et mené par un prestataire externe auprès d'échantillons représentatifs.

Le principe reste inchangé : les clients s'expriment sur leur degré de satisfaction globale et détaillée sur tous les aspects de la relation bancaire, des non-clients sont également interrogés ; s'ensuit le calcul du NPS (net promoter score) global et par item. A l'issue de ces enquêtes, des plans d'actions sont menés pour améliorer les items relevés.

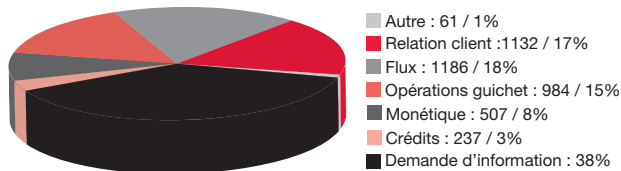
Sur le RETAIL, la voix du client en 2021 est monitorée notamment par le canal des réclamations qui déplorent à nouveau la mauvaise joignabilité de la banque.

En effet, depuis 2017, BFC s'est dotée d'un Département Qualité qui s'engage, notamment, sur les délais de traitement des réclamations. Ce département, rattaché à la Direction Marketing-Satisfaction Client-Communication, a engagé en 2021 un plan d'action Excellence Client fondé sur 4 priorités :

- # joignabilité
- # formation, stabilisation des équipes et Change Management
- # pilotage
- # technique & industrie

Il a ainsi poursuivi la démarche de sensibilisation et d'acculturation à la qualité auprès des collaborateurs, amorcé en 2019.

Les sollicitations des clients sont qualifiées de demandes d'information – qui représentent 47% du total sur l'année, en hausse - ou de réclamations. Ci-dessous une répartition des sollicitations clients qualifiées par macro processus :



*Monétique : hors fraude traitées par OPE/MON

Concernant la clientèle CORPORATE, l'objectif de BFC est de construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable grâce à des solutions financières responsables et innovantes.

Pour ce faire, nous avons défini l'excellence dans la relation-client comme l'un de nos principaux domaines stratégiques.

Pour mesurer, comprendre et piloter le degré de satisfaction de nos clients Corporates, une enquête est menée chaque année par IPSOS.

En 2021, celle-ci s'est déroulée du 1er septembre au 8 octobre, par téléphone et par mail (nouveau).

BFC adhère en outre à la charte de la Médiation mise en place par le Groupe Société Générale et s'engage à se conformer aux décisions du médiateur.

NB : on dénombre 24 sollicitations du médiateur pour l'année 2021, une hausse notable (+11) par rapport à n-1 en lien plus particulièrement avec le domaine monétique

109 clients ont répondu à l'enquête. Les principaux enseignements tirés sont les suivants :

Le score de **Satisfaction globale** (note sur 10) poursuit son amélioration (6,4 en 2019, 6,9 en 2020 et **7,1 en 2021**) grâce notamment à une hausse de 2 points des « très satisfaits » (notes 9 et 10), tandis que 69% des clients nous attribuent une note supérieure ou égale à 7/10.

L'**image de marque** de la banque s'améliore également sur un an (le score passe de 6,8 à 7,1 en 2021)

Le score **NPS (Net Promoter Score)** qui calcule la différence entre les Promoteurs (notes 9 et 10) et les Détracteurs (notes 0 à 6) et mesure la **Recommandation**, se dégrade légèrement (de -16 à -20) malgré la stabilité du nombre de détracteurs.

5.2 SÉCURITÉ NUMÉRIQUE ET PROTECTION DES DONNÉES

La BFCOI suit le dispositif du Groupe Société Générale de maîtrise des risques de sécurité des systèmes d'informations et dispose de solutions pour protéger les actifs et des transactions des clients.

Elle poursuit également des actions de prévention au sein de la banque et auprès de ses collaborateurs, de ses clients contre les risques de cybercriminalité (Phishing, Ransomware, ingénierie sociale, cyberattaques, etc...) avec :

- La mise à disposition gratuite pour les clients Particuliers et Professionnels de Trusteer, une protection supplémentaire (pare-feu et antivirus) spécialisée dans le domaine bancaire.
- L'authentification forte pour l'accès de ses clients à la banque en ligne.
- Des campagnes régulières de sensibilisation auprès de ses collaborateurs sur la sécurité du Système d'Information et auprès de ses clients sur la sécurité de leurs données, l'utilisation sécurisée de leurs moyens de paiement et les bonnes pratiques (non-divulgaration des données de CB/ codes PINS).
- Une traçabilité des actions, réalisées sur les moyens techniques au travers d'une solution de SIEM (security information and event management), permettant d'assurer la sécurité des données des clients. Ce dispositif a été renforcé en 2021 par la mise en place en interne de solutions EDR (Endpoint Detection and Response) et d'un SOC 24/7 dont certains composants se basent sur de l'intelligence artificielle.
- Des contrôles de sécurité périodiques (scans de vulnérabilités, test d'intrusion, et revue du durcissement système)
- Des tests réguliers sur la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité de la Banque.

5.3 LE DÉPLOIEMENT DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR

La BFC respecte, dans son périmètre, les Principes de l'Équateur signés par le groupe Société Générale en septembre 2007 et révisés en 2013. Les Principes de l'Équateur (EP) constituent l'une des initiatives qui sous-tendent les Principes généraux Environnementaux & Sociaux (E&S) qui ont été publiés sur le site internet BFC. Ils ont vocation à servir de cadre commun au secteur financier pour identifier, évaluer et gérer les risques E&S des projets financés, conformément aux engagements des institutions financières ou établissements financiers qui ont rejoint l'initiative.

Les nouvelles obligations introduites depuis 2015 pour progresser en transparence sur les transactions financées sont publiées dans le rapport annuel de Société Générale sur son application de l'initiative (incluant la BFC). Afin de gérer les risques E&S potentiellement liés à ses activités, le Groupe Société générale met en place les normes internes suivantes, en complément des Principaux généraux E&S :

- Trois Positions E&S2 traitant de problématiques E&S transversales et décrivant le cadre de référence et l'engagement du Groupe en faveur de la biodiversité, du climat et des droits humains.

Les Positions E&S concernent l'ensemble des secteurs mais des exigences plus spécifiques sont intégrées aux politiques sectorielles.

- Onze Politiques sectorielles E&S3 définissant les facteurs de risque E&S, les normes de référence et les critères spécifiques que le Groupe souhaite appliquer aux activités qu'il mène dans les secteurs sensibles.

La BFC respecte ces positions et politiques sectorielles.

Les modalités de mise en œuvre de l'initiative sont présentées, ainsi que la liste des financements de projets entrant dans le périmètre EP auxquels la Banque a participé.

Les financements dits « verts » ont représenté plus de 7 MEUR en 2021 soit en nette augmentation par rapport à 2020.

PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITÉ

En 2020, le Groupe Société générale a lancé le programme « investissement durable » auquel est associée BFC. La mise à jour des procédures et activités relatives à ces nouvelles obligations a été réalisée en conformité des nouvelles directives reçues. Par exemple, le règlement européen SFDR vise à rendre les profils de durabilité des fonds plus faciles à comprendre et à comparer pour les investisseurs, ainsi des formations permettant la bonne appropriation de ces directives ont été mises en œuvre et doivent se poursuivre, elles sont associées à la mise à jour des outils pour une déclinaison opérationnelle au sein des activités quotidiennes de distribution de d'épargne financière et dans le cadre de notre politique d'investissement.

5.4 L'ENGAGEMENT : MÉCÈNAT ET SPONSORING

BFC accompagne des initiatives par le soutien financier à des associations œuvrant dans divers domaines (innovation, inclusion professionnelle, inclusion des seniors, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, entrepreneuriat au féminin...)

La BFC maintient sa stratégie de soutien autour de plusieurs axes :

- L'implication de ses collaborateurs au travers d'actions solidaires organisées chaque année telles que le « Citizen Commitment Time » du Groupe Société Générale et aussi des initiatives locales et régionalisées. Ces actions renforcent et valorisent l'engagement des collaborateurs vis-à-vis du monde associatif local.

En 2021 plus d'une vingtaine d'une dizaine d'actions sous l'angle de la lutte contre l'isolement, l'exclusion et la pauvreté, ainsi que l'éducation et l'insertion professionnelle sont intervenus. On citera quelques exemples :

- Le financement de l'équipement de la cuisine de l'internat de jeunes filles de l'association Apprentis d'Auteuil Mayotte
- La participation à la semaine du handicap au Port
- Une action de solidarité innovante pour les fêtes de fin d'année à destination des patients du service gériatrie de la clinique de St Joseph, coupés de tout contact pendant la crise sanitaire ;
- La confection de colis alimentaires en partenariat avec la fondation Fond Ker et la Croix Rouge,
- Le financement d'un aquarium pour équiper le service pédiatrique du CHU de la Réunion, une opération en coopération avec l'association Sourire de l'Enfant
- L'organisation d'un repas, d'un dressing solidaire et la remise de kit d'Hygiène pour les fêtes de fin d'année à destination des sans-abris de Saint-Denis en coopération avec la Fondation Fond Ker dont BFC est membre fondateur et la Croix Rouge.
- La contribution à la constitution de la déclinaison locale de l'association d'Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigue (lutte contre l'isolement et la détresse psychologique des chefs d'entreprise pendant la crise sanitaire)

Dans ces exemples, et au-delà de la dépense engagée par la BFC, les collaborateurs ont donné de leur temps et ont créé du lien avec les malades, les jeunes, les publics fragiles, les sans-abris et les bénévoles.

- Le mécénat sportif qui a été peu représenté en 2021

- L'Inclusion professionnelle : avec sa participation à la Fondation FOND'KER qui œuvre à faire avancer collectivement la responsabilité sociétale, la BFC s'engage pour aider les jeunes en décrochage, soutenir les aînés et les sortir de leur isolement, donner une chance aux plus fragiles, redonner un sens à la solidarité, soutenir les talents et révéler les potentiels.

- L'Entrepreneuriat au féminin

- L'innovation : BFC s'est intégrée dans l'écosystème local de l'innovation notamment par le soutien de la technopole lui permettant par exemple de figurer sur carte de l'innovation Régionale

En juin 2021, BFC réaffirme ses engagements sur la mixité : #jamais sans elle, et participe du 13 au 26 septembre au challenge Move FOR YOUTH organisé par SOCIETE GENERALE au travers de 11 équipes.

5 075 km parcourus en marchant, en pédalant ou en courant permettent de soutenir La Fondation Fond KER dont BFC est membre fondateur, La Fondation Apprenti d'Auteuil Mayotte et L'association Sourire de l'enfant pour des actions sur le T4 2021, à hauteur de 10 000€.

L'ensemble des initiatives soutenues en faveur d'associations, œuvrant pour l'insertion et inclusion professionnelle (plus particulièrement des jeunes), la lutte contre l'isolement, la lutte contre l'exclusion et la

pauvreté, ainsi que la promotion des talents et l'innovation, répondent à une logique à 3 étages :

1. Faire vivre nos valeurs d'engagement, de responsabilité, d'esprit d'équipe et d'innovation
2. Créer et entretenir des partenariats durables avec des acteurs engagés et structurés
3. Impliquer nos collaborateurs concrètement dans chacune de nos actions

Enfin, la BFC a mis à jour sa politique de rémunération de manière innovante en intégrant plus fortement la dimension RSE.

6

ÉTATS FINANCIERS

6.1	BILAN	50
6.2	COMPTE DE RÉSULTAT	53
6.3	CHIFFRES CLÉS	54
6.4	NOTES	55
6.5	NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES	75
6.6	NOTES SUR LE BILAN	78
6.7	RAPPORT SUR LES DÉPÔTS ET AVOIRS LOI ECKERT	80
6.8	ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	80
6.9	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	81

6.1 BILAN

BILAN ACTIF (EN EUROS)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Caisse, banques centrales, CCP		142 329 857	144 558 880
Créances sur les établissements de crédit	1, 2 bis et 17	100 518 764	135 393 499
Opérations avec la clientèle	2, 2 bis, 2 ter et 17	1 863 941 818	1 907 121 870
Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Participations et autres titres détenus à LT	4, 4 bis & 4 ter	1 856 995	1 327 710
Parts dans les entreprises liées	4, 4 bis & 4 ter	0	0
Immobilisations incorporelles	5	4 339 993	2 497 526
Crédit bail et Opérations assimilées	5 bis, 5 ter	10 320 023	6 019 125
Immobilisations corporelles	5 quater	12 656 935	13 700 295
Autres actifs	6	8 370 998	9 708 803
Comptes de régularisation	7	7 895 378	9 929 579
TOTAL ACTIF		2 152 230 761	2 230 257 288
<i>Dont actifs en devises</i>		<i>14 316 767</i>	<i>14 630 742</i>

BILAN PASSIF (EN EUROS)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Banques centrales, CCP		0	0
Dettes envers les établissements de crédit	8 & 17	448 145 323	505 135 993
Opérations avec la clientèle	9 & 17	1 444 592 757	1 468 951 931
Dettes représentées par un titre	9 & 17	0	0
Autres passifs	10	17 286 297	13 100 161
Comptes de régularisation	11	15 130 369	11 235 304
Provisions	12	21 234 953	22 908 430
Dettes subordonnées	13	22 002 252	35 638 468
Fonds pour risques bancaires généraux		1 664 091	1 664 091
Capitaux propres hors FRBG :		182 174 718	171 622 910
<i>Capital souscrit</i>	14	16 666 800	16 666 800
<i>Primes d'émission</i>	16	1 920 808	1 920 808
<i>Réserves</i>	15	5 789 563	5 789 563
<i>Report à nouveau</i>	16	141 478 784	132 828 355
<i>Résultat de l'exercice</i>	16 & 30	16 316 762	14 417 383
TOTAL PASSIF		2 152 230 761	2 230 257 288
<i>Dont passifs en devises</i>		14 170 935	14 420 030

HORS BILAN (EN EUROS)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de financement	28	168 201 002	154 764 513
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>		0	0
<i>En faveur de la clientèle</i>		168 201 002	154 764 513
Engagements de garantie	28	87 014 173	95 540 586
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>		38 142 071	46 133 046
<i>En faveur de la clientèle</i>		48 872 102	49 407 540
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financement	28	166 123 593	126 977 428
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>		166 123 593	126 977 428
Engagements de garantie	28	371 917 881	384 107 274
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>		371 917 881	384 107 274

6.2 COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (EN EUROS)

	Notes	2021	2020
Intérêts et produits assimilés	18 & 22	49 253 284	48 138 447
Intérêts et charges assimilées	19 & 22	-8 268 431	-10 161 923
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		2 102 039	741 026
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		-2 076 614	-725 253
Revenus des titres à revenu variable		27 662	89 058
Commissions (produits)	20 & 22	42 652 667	40 493 018
Commissions (charges)	20 & 22	-6 778 283	-6 026 556
Gains/pertes sur op. des portefeuilles de négociation	21 & 22	294 772	518 415
Gains/pertes sur op. des portefeuilles de placement et assimilés		0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	22 Bis	3 499 277	3 180 742
Autres charges d'exploitation bancaire	22 Ter	-253 489	-195 324
Produit net bancaire		80 452 884	76 051 650
Charges générales d'exploitation	23	-44 811 304	-45 053 554
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-4 226 208	-4 287 154
Résultat brut d'exploitation		31 415 372	26 710 942
Coût du risque	24	-8 416 909	-7 587 376
Résultat d'exploitation		22 998 463	19 123 566
Gains/pertes sur actifs immobilisés	25	117 992	3 902
Résultat courant avant impôt		23 116 455	19 127 469
Résultat exceptionnel		0	0
Impôts sur les bénéfices	26 & 27	-6 797 693	-4 710 086
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		0	0
RÉSULTAT NET		16 318 762	14 417 383

6.3 QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	Total Bilan (en milliers d'euros)	Produit net bancaire (en milliers d'euros)
2017	1 822 803	76 643
2018	1 889 639	83 372
2019	1 987 590	82 176
2020	2 230 257	76 052
2021	2 152 231	80 453

	Résultat brut d'exploitation	Résultat net
2017	32 224	19 703
2018	31 439	15 287
2019	29 904	15 000
2020	26 711	14 417
2021	31 415	16 319

Ratios Prudentiels (en %)

	Ratio de solvabilité
2017	16,5
2018	15,0
2019	15,8
2020	17,8
2021	17,6

	Évolution des crédits à la clientèle (en milliers d'euros)	Évolution des dépôts de la clientèle (en milliers d'euros)	LCR	NSFR
2017	1 556 432	1 126 815	Excédent de buffer de 37 MEUR	123%
2018	1 621 549	1 158 471	Excédent de buffer de 16,8 MEUR	119%
2019	1 654 232	1 227 675	Excédent de buffer de 54,4 MEUR	124%
2020	1 907 122	1 468 952	Excédent de buffer de 42 MEUR	126%
2021	1 863 942	1 444 593	Excédent de buffer de 39 MEUR	120%

6.4 NOTES

NOTE 1 : CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (EN KEUR)

	31.12.2021			31.12.2020		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
<i>(Ces créances ne sont pas éligibles au refinancement de la BDF)</i>						
Comptes ordinaires débiteurs	26 302		26 302	64 093		64 093
Comptes et prêts à terme		73 889	73 889		70 984	70 984
Créances douteuses						
Sous-total	26 302	73 889	100 191	64 093	70 984	135 077
Créances rattachées	312	15	328	297	19	316
TOTAL BRUT	26 614	73 905	100 519	64 391	71 003	135 393
Dépréciations						
TOTAL NET	26 614	73 905	100 519	64 391	71 003	135 393

NOTE 2 : OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Crédits à la clientèle	1 698 047	1 803 670
Valeurs non imputées	13 145	9 894
Comptes ordinaires débiteurs	35 720	35 086
Créances rattachées	3 103	3 367
Créances douteuses	176 487	112 367
TOTAL BRUT	1 926 502	1 964 384
Dépréciations	62 560	57 263
TOTAL NET	1 863 942	1 907 122

**NOTE 2 BIS :
RISQUES DE CRÉDIT : RÉPARTITION PAR GRANDS TYPES
DE CONTREPARTIE (EN KEUR)**

	Particuliers	Entreprises	Clientèle financière	Autres	TOTAL
Créances douteuses	25 851	140 089		10 546	176 486
Créances douteuses	12 775	94 941		10 521	118 237
Créances douteuses compromises	13 076	45 148		25	58 249
Dépréciations sur créances douteuses	14 608	44 416		3 536	62 560
Dépréciations/créances douteuses - principal	121	9 542		3 026	12 690
Dépréc./créances douteuses compromises - principal	10 708	33 078		238	44 024
Dépréciations/créances douteuses - intérêts	175	486		272	932
Dépréciations/créances compromises - intérêts	10	146			155
Dépréciations forfaitaires sur créances douteuses	3 594				4 758
TOTAL NET EXERCICE EN COURS	11 243	95 673		7 010	113 926
TOTAL NET EXERCICE PRÉCÉDENT	7 205	40 762		7 136	55 104

**NOTE 2 TER :
FLUX DES DÉPRÉCIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF (KEUR)**

	Solde début période	Dotation	Reclassement	Reprise / disponible	Reprise / utilisée	Solde fin période
Sur opérations interbancaires						
Sur créances clientèle :	57 262	20 854		13 230	2 326	62 560
- En principal	55 621	20 128		11 963	2 313	61 473
- En intérêts	1 641	726		1 267	13	1 087
Sur portefeuille titres de participation et titres détenus à LT	47	14		20		41
Sur portefeuille titres de placement						
	57 309	20 868		11 317	2 326	62 601

NOTE 3 : PORTEFEUILLE TITRES (KEUR)**

							Valeurs nettes comptables		Plus values
	Investissement		Placement		Transaction		TOTAL		Latentes
	31.12.21	31.12.20	31.12.21	31.12.20	31.12.21	31.12.20	31.12.21	31.12.20	31.12.21
Actions									0
Créances rattachées									
Dépréciations									0
TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE									0

(**) L'ensemble de ces titres est non coté.

**NOTE 4 : PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES,
AUTRES TITRES DÉTENUS À LT**

	Nombre de titres détenus	Part dans le capital	Nominal des titres en EUR	Valeur brute KEUR	Dépréciation KEUR	Valeur nette comptable KEUR
Participations						
Crédit Logement	32	NS	70	2		2
Autres						
SEM NORDEV	75	7,50%	250	19		19
Swift	3	NS		1		1
APICAP	1000			270	47	223
Certificats d'association du Fonds de Garantie des Dépôts				928		928
TOTAL PARTICIPATIONS : NON CÔTÉES				1220	47	1 173
Parts dans les entreprises liées						
Établissements de crédit						
MAURITIUS COMMERCIAL BANK (MADAGASCAR)						
Autres						
<i>BPIFRANCE (ex OSEO)</i>	43 544	NS	8	6		6
<i>Run Croissance</i>	50	2,6%	10 000	147		147
<i>Auber Immobilier</i>						
<i>SCI Mayotte 2001</i>						
<i>SCI OMAHA 2012</i>						
<i>Avance Associé OMAHA 2012</i>						
<i>SNC SOCIÉTÉ 72</i>	99	99%	10	1		1
TOTAL PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES : NON CÔTÉES				155		155
PARTICIPATIONS CÔTÉES						
TOTAL PARTICIPATIONS CÔTÉES						
TOTAL GÉNÉRAL				1375	47	1328

NOTE 4 BIS : OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES (EN KEUR)

	Créances	Dettes	Engts donnés	Engts reçus	Instruments financiers
The Mauritius Commercial Bank Maurice	1 006	12 621	63	7 760	
The Mauritius Commercial Bank Seychelles					
Société Générale	91 683	417 195	666	166 124	375 452 (*)
MCB Madagascar		53			
SCI Mayotte 2001					

* Swaps de taux d'intérêts et caps/floors, valeur nominale

NOTE 4 TER : PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES, AUTRES TITRES DÉTENUS À LT AU 31/12/21 (KEUR)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avances consentis par la BFC et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	PNB 2020	Résultat (bénéfice ou perte 2020)	Dividendes encaissés par la BFC au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :										
1- Filiales détenues à plus de 50%										
2- Participations détenues entre 10% et 50%										
B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'exède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :										
1- Filiales françaises (ensemble)								-	-	
2- Filiales étrangères (ensemble)								-	-	
3- Participations dans des sociétés françaises (ensemble)				447	400			-	-	
4- Participations dans des sociétés étrangères (ensemble)								-	-	
5- Certificat d'Association du Fond de Garantie des Dépôts				928	928					
TOTAL				1 375	1 328					

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EN KEUR)

	Début d'exercice	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Autres variations	Fin d'exercice
Valeur brute					
Logiciels	13 804	3 519	56		17 267
Droits au bail	366				366
TOTAL VALEUR BRUTE	14 170	3 519	56		17 633
Amortissements/dépréciations					
Logiciels	11 307	1 491	52		12 747
Droits au bail	366				366
TOTAL AMORTISSEMENTS	11 672	1 491	52		13 112
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
TOTAL DOTATIONS					
VALEUR NETTE COMPTABLE	2 498	1 847	4		4 340

NOTE 5 BIS : CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES (EN KEUR)

	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres variations	Fin d'exercice
Valeur brute					
Crédit bail et opérations assimilées	7 017	6 378	36		13 359
Créances rattachées	2				
TOTAL	7 019	6 378	36		13 359
Amortissements/dépréciations					
Crédit bail et opérations assimilées	998	2 077	36		3 039
TOTAL	998	2 077	36		3 039
VALEUR NETTE COMPTABLE	6 021				10 320

NOTE 5 TER : CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Encours financiers	10 326	6 059
Résultats financiers	168	53
Réserves latentes	224	111

NOTE 5 QUATER : IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN KEUR)

	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres variations	Fin d'exercice
Valeur brute					
Terrains					
<i>Immeubles d'exploitation</i>	270				270
<i>Immeubles hors exploitation</i>	390				390
Constructions					
<i>Immeubles d'exploitation</i>	7 036				7 036
<i>Immeubles hors exploitation</i>	1 644		264		1 380
Agencements, installations, autres imm. corporelles	41 445	1 684	166		42 964
TOTAL	50 785	1 684	430		52 039
Amortissements/dépréciations					
Constructions					
<i>Immeubles d'exploitation</i>	2 928	268			3 196
<i>Immeubles hors exploitation</i>	1 152	58	190		1 019
Agencements, installations, autres imm. corporelles	32 982	2 276	124		35 134
Dot aux provisions pour dépréciation	22	10			32
TOTAL	37 084	2 612	315		39 382
VALEUR NETTE COMPTABLE	13 701	-928	115		12 657

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Comptes de stocks et emplois divers	50	48
Débiteurs divers	8 321	9 661
TOTAL	8 371	9 709

NOTE 7 : COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Comptes d'encaissement	121	322
Charges constatées d'avance	531	631
Produits à recevoir	6 734	6 905
Autres comptes de régularisation	509	2 071
TOTAL	7 895	9 930

NOTE 8 : DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (EN KEUR)

	31.12.2021			31.12.2020		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	20 174		20 174	40 764		40 764
Comptes et emprunts à terme		425 377	425 377		461 175	461 175
Valeurs données en pension						
Sous-total	20 174	425 377	445 551	40 764	461 175	501 938
Dettes rattachées	34	666	700	55	742	797
Autres sommes dues	1 894		1 894	2 401		2 401
TOTAL	22 102	426 043	448 145	43 219	461 917	505 136

NOTE 9 : OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (EN KEUR)

	31.12.2021			31.12.2020		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Opérations avec la clientèle	1 337 044	107 548	1 444 593	1 351 938	117 014	1 468 952
Comptes d'épargne à régime spécial	261 436	56 700	318 136	246 391	58 165	304 557
Dettes rattachées	610	1 367	1 976	587	1 393	1 980
Comptes ordinaires de la clientèle	1 068 293		1 068 293	1 099 713		1 099 713
Autres sommes dues	6 611		6 611	5 152		5 152
Comptes créditeurs à terme		49 481	49 481		57 455	57 455
Autres dettes diverses	95		95	95		95
Dettes rattachées						
Dettes représentées par un titre						
<i>Bons de caisse</i>						
<i>Titres de créances négociables</i>						
TOTAL GÉNÉRAL	1 337 044	107 548	1 444 593	1 351 938	117 014	1 468 952

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Personnel et comptes rattachés	538	438
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	684	532
Etat et autres collectivités publiques	7 713	5 843
Autres dettes	8 351	6 287
TOTAL	17 286	13 100

NOTE 11 : COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Comptes d'encaissement	1 645	1
Produits constatés d'avance	1 970	342
Charges à payer	10 880	10 454
Autres comptes de régularisation	635	438
TOTAL	15 130	11 235

NOTE 12 : PROVISIONS (EN KEUR)

	Début d'exercice	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Fin d'exercice
Autres provisions :					
<i>Risques sur opérations avec la clientèle</i>	17 943	6 950	8 186	22	16 686
<i>Charges de personnel (engagements sociaux de fin de carrière)</i>	3 606	1 050	1 401		3 255
<i>Autres risques et charges</i>	1 358	97	161		1 294
TOTAL	22 908	8 097	9 748	22	21 235

NOTE 13 : DETTES SUBORDONNÉES (EN KEUR)

	Début d'exercice	Variations	Fin d'exercice
Emprunts à taux variables			
<i>Emprunts participatifs</i>			
<i>Dettes subordonnées à durée indéterminée</i>	35 634		22 000
<i>Dettes rattachées</i>	4	-2	2
TOTAL	35 638	-2	22 002

Les taux moyens appliqués pour 2020 et 2021 sont respectivement de : 2,38% et 2,87%

NOTE 14 : CAPITAL SOUSCRIT (EN KEUR)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Nombre	Nominal	Nombre	Nominal
Titres émis				
<i>Actions ordinaires</i>	333 336	50 EUR	333 336	50 EUR
TOTAL	333 336		333 336	

NOTE 15 : RÉSERVES (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Réserves légales	1 667	1 667
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 123	4 123
TOTAL	5 790	5 790

NOTE 16 : ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG (EN KEUR)

	Capital	Certificats d'invest.	Primes	Réserves Rep. à nouv	Dividendes	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	16 667		1 921	5 790	132 828	14 417	171 623
Résultat de l'exercice (avant affectation)						16 319	16 319
Affectation du résultat de l'exercice précédent				8 650		-14 417	-5 767
Distribution de l'exercice					5 767		5 767
Stock provisions S1 S2							
Position à la clôture de l'exercice	16 667		1 921	5 790	141 479	5 767	16 319

NOTE 17 : ACTIFS / PASSIFS SELON DURÉE RESTANT À COURIR (EN KEUR)

	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
ACTIFS					
Créances sur les établissements de crédit	155 046	826	3 468	1 497	160 837
Opérations avec la clientèle	184 907	183 778	749 523	685 415	1 803 623
Obligations et autres titres à revenu fixe					
TOTAL EXERCICE EN COURS	339 953	184 604	752 991	686 913	1 964 461
TOTAL EXERCICE PRÉCÉDENT	313 117	401 791	637 733	689 874	2 042 515
PASSIFS					
Dettes envers les établissements de crédit	47 879	60 493	168 880	170 894	448 145
Comptes créditeurs de la clientèle	1 381 988	42 603	19 735	267	1 444 593
Dettes représentées par un titre					
<i>Bons de caisse</i>					
<i>Titres de créances négociables</i>					
TOTAL EXERCICE EN COURS	1 429 867	103 096	188 615	171 160	1 892 738
TOTAL EXERCICE PRÉCÉDENT	1 462 398	147 899	254 004	109 787	1 974 088

NOTE 18 : INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS (EN KEUR)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	609	2 248	616	2 412
Intérêts sur comptes & prêts	115		174	
Rémunération du collatéral SG SFH	215		202	
Intérêts sur créances commerciales et crédits à la clientèle		43 055		43 855
Intérêts sur créances douteuses		1 655		870
Autres intérêts	5			
Produits sur prêts subordonnés à terme	1 352		8	
TOTAL	2 295	46 958	1 001	47 137

NOTE 19 : INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉS (EN KEUR)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	431	32	452	40
Intérêts sur comptes & emprunts	5 092	2 082	6 604	2 194
Intérêts sur titres à revenu fixe				
Charges sur dettes subordonnées à terme & à durée indéterminée	631		847	
Instruments financiers : charges nettes sur swaps de taux de couverture			24	
TOTAL	6 154	2 115	7 928	2 234

NOTE 20 : COMMISSIONS (EN KEUR)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations de trésorerie & interbancaires	80		79	
Opérations avec la clientèle	6 567	31 244	5 811	29 135
Opérations sur titres	132		137	
Opérations de change		35		28
Opérations sur engagements de financement et de garantie		1 715		1 728
Prestations de services financiers		9 658		9 602
TOTAL	6 778	42 653	6 027	40 493

NOTE 21 : GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Opérations sur titres de transaction et de placement	-9	
Gains sur titres de transaction	-9	
Opérations de change	304	518
Gains sur opération de change et d'arbitrage	339	528
Pertes sur opération de change et d'arbitrage	-35	-10
TOTAL	295	518

NOTE 22 : VENTILATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES (EN KEUR)

	La Réunion	Mayotte	Paris	Total
Intérêts et produits assimilés	36 470	12 368	416	49 253
Intérêts et charges assimilés	7 011	1 143	114	8 268
Commissions (produits)	28 893	13 354	405	42 653
Commissions (charges)	5 054	1 642	83	6 778
Gains/pertes sur op. des portefeuilles de négociation	271	0	24	295
Autres produits d'exploitation bancaire	2 903	567	29	3 499
Autres charges d'exploitation bancaire	253	1		253

NOTE 22 BIS : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Commissions gestion assurances sur concours	1 120	1 054
Prestations informatiques	724	792
Revenus des immeubles	52	49
Quote part de bénéfice assurance	1 247	895
Affacturage	263	251
Autres produits divers d'exploitation	93	140
	3 499	3 181

NOTE 22 TER : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Autres charges diverses d'exploitation	253	195
	253	195

NOTE 23 : CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Frais de personnel	29 705	29 168
Salaires & traitements	17 938	18 298
Charges de retraite	2 185	2 158
Charges sociales	6 363	6 335
Intéressement des salariés	809	693
Participation des salariés	1 197	604
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	1 636	1 404
Dotations aux provisions sur charges de personnel	-79	815
Reprises de provisions disponibles sur charges de personnel	-1 401	-1 140
Reprises de provisions utilisées sur charges de personnel		
Pertes/ cr irrécup. couvertes sur charges de personnel		
Pertes/ cr irrécup. Non couvertes		
Autres frais	15 106	15 886
Impôts, taxes	1 468	2 788
Dotation/ reprise de prov/risques/impôts et taxes	-26	-678
Services extérieurs	13 664	13 776
TOTAL	44 811	45 054

Montant du CICE au 31/12/2020 : 127 KEUR
 au 31/12/2021 : 106 KEUR

NOTE 23 BIS : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
L'information sur les honoraires des Commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Générale		

NOTE 24 : COÛT NET DU RISQUE (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Dotations aux dépréciations sur créances douteuses (principal)	16 364	11 522
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	438	2 386
Dotations aux dépréciations sur encours à surveiller		1 996
Dotations aux dépréciations sur encours douteux non contentieux clientèle de particuliers	1 764	1 396
Autres dotations aux dépréciations	278	619
Reprises de dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles ou utilisées (principal)	-10 706	-20 928
Reprises de dépréciations sur encours à surveiller (disponibles ou utilisées)		-587
Reprises de dépréciations sur encours douteux non contentieux clientèle de particuliers	-3 570	-1 727
Reprises de dépréciations pour risques disponibles ou utilisées	-228	-784
Autres reprises de dépréciations		
Pertes sur éléments couverts par des provisions	22	176
Autres charges irrécupérables couvertes par des dépréciations	2 313	12 399
Récupérations sur créances amorties	-31	-26
Dotations pour dépréciation des biens acquis par adjudication		
Reprises pour dépréciation des biens acquis par adjudication		-75
Pertes sur éléments non couverts par des provisions	1 149	1 221
Dotations aux dépréciations sur créances saines S1/S2	6 705	
Reprises de dépréciations sur créances saines S1/S2	-8 801	
TOTAL	8 417	7 587

NOTE 25 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Immobilisations incorporelles		
Moins values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions droits au bail		
Reprise dépréciations sur immo incorporelle		
Immobilisations corporelles	112	51
Moins values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions d'immobilisations	112	51
Immobilisations financières	6	-47
Moins values sur cessions d'immobilisations financières	-14	-47
Dotations dépréciations / Immobilisations financières		
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	20	
Reprises dépréciations / Immobilisations financières		
Autres dotations aux prov. pour dépréciation		
Autres reprises de prov. pour dépréciation		
TOTAL	118	4

NOTE 26 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Sur résultat courant	6 032	3 725
Intégration fiscale : subvention à SNC Société 72	841	985
Provision IS	23	
Impôt Différé	-98	
TOTAL	6 798	4 710

NOTE 27 : SITUATION FISCALE LATENTE (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Impôts différés Actif (taux : 25,83%)	8 870	8 212
Charges à payer non déductibles	370	241
Provisions non déductibles	8 132	7 585
Autres provisions non déductibles	371	386
Impôts différés Passif	11	0
TOTAL	8 881	8 212

NOTE 28 : OPÉRATIONS DE HORS BILAN (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement		
En faveur d'établissements de crédit :		
En faveur de la clientèle :	168 201	154 765
<i>Ouvertures de crédits documentaires</i>	2 968	2 398
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	161 474	151 595
<i>Acceptations à payer</i>	758	771
Engagements de garantie		
D'ordre d'établissements de crédit :	38 142	46 133
<i>Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires</i>		
<i>Acceptations à payer</i>		
<i>Autres garanties</i>	38 142	46 133
D'ordre de la clientèle :	48 872	49 408
<i>Cautions</i>	17 424	15 508
<i>Garanties de remboursement de crédits distribués par d'autres établissements</i>		
<i>Obligations cautionnées</i>	4 048	4 729
<i>Autres garanties</i>	27 400	29 170
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit	166 124	126 977
Engagements de garantie		
Reçus d'établissements de crédit	371 918	384 107

**NOTE 29 : RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES, AVANCES ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION
(EN MILLIERS D'EUROS)**

	31.12.2021	31.12.2020
Montant global des rémunérations allouées aux dirigeants (*)	NC	NC
Montant global des rémunérations allouées aux administrateurs	Néant	Néant
Montant global des avances et crédits accordés aux dirigeants et aux administrateurs pendant l'exercice	Néant	Néant

(*) L'information ne peut être communiquée, car il n'y a qu'un seul dirigeant

NOTE 30 : PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Dividendes	16 319	5 767
Report à nouveau	0	8 650
	16 319	14 417

NOTE 31 : ENCOURS DE DÉPÔTS COLLECTÉS AU TITRE DES COMPTES ET PLANS D'ÉPARGNE-LOGEMENT (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Plan d'épargne logement (PEL)		
Ancienneté de moins de 4 ans	11 836	13 485
Ancienneté comprise entre 4 ans et 10 ans	30 176	30 653
Ancienneté de plus de 10 ans	10 084	9 351
Sous-total	52 636	53 489
Comptes épargne logement (CEL)	7 853	8 055
TOTAL	60 488	61 544

NOTE 32 : ENCOURS DE CRÉDITS À L'HABITAT OCTROYÉS AU TITRE DES COMPTES ET PLANS D'ÉPARGNE-LOGEMENT (EN KEUR)

	31.12.2021	31.12.2020
Encours des prêts	21	36

**NOTE 33 : PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS LIÉS AUX COMPTES
ET PLANS D'ÉPARGNE-LOGEMENT (EN KEUR)**

	31.12.2020	Dotations	Reprises	31.12.2021
Plan d'épargne logement (PEL)	455		42	413
Comptes épargne logement (CEL)	17	16		33
TOTAL	472	16	42	446

NOTE 34 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

	31.12.2021	31.12.2020
	Néant	Néant

NOTE 35 : EFFECTIF MOYEN EN ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

	31.12.2021	31.12.2020
Techniciens de la banque	268	297
Cadres	110	110

6.5 NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire du 16 janvier 1991 modifié par les Règlements 99-04, 2000-03 et 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT

TITRES DE TRANSACTION

Ces titres figurent à l'actif du bilan au prix de marché. A la date d'arrêté, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

TITRES DE PLACEMENT

La valeur d'inventaire de ces titres est leur prix de marché. En date d'arrêté, les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché des titres font l'objet d'une dépréciation par ensemble homogène de titres de même nature, sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

TITRES DE PARTICIPATION

Ces titres sont enregistrés au prix d'achat. A la clôture de l'exercice, ils sont estimés en fonction de l'actif net, de la situation financière et des perspectives de rentabilité de l'entreprise. Les moins-values constatées valeur par valeur donnent lieu à la dotation d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'ordre liés à l'acquisition sont intégrés dans le coût d'acquisition des immobilisations (application du règlement CRC 2004-06).

En application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2005-09, la BFC calcule les amortissements selon la méthode simplifiée depuis le 01 janvier 2005.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par les coûts d'acquisition des :

- logiciels, amortis sur une durée de un an à trois ans, à l'exception du progiciel d'ALM amorti sur 7 ans ;
- droits au bail des nouvelles agences, amortis sur une durée de 9 ans.

Immobilisations corporelles

Elles sont amorties suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Tableau récapitulatif des modes et durées d'amortissement

Logiciels	Linéaire / 1 an à 3 ans
Matériels	Linéaire / 5 ans
Matériels informatiques	Linéaire / 3 ans à 5 ans
Mobiliers	Linéaire / 10 ans
Aménagements	Linéaire / 10 ans
Automobiles	Linéaire / 4 ans
Immeubles :	
<i>Gros œuvre</i>	<i>Linéaire / 40 ans</i>
<i>Façades et toiture</i>	<i>Linéaire / 30 ans</i>
<i>Second œuvre</i>	<i>Linéaire / 15 ans</i>

Dotations aux amortissements

Les dotations relatives aux immobilisations d'exploitation sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles » du compte de résultat publiable.

Celles relatives aux immobilisations hors exploitation sont enregistrées dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire ».

RISQUES DE CRÉDIT

CRÉANCES DOUTEUSES

La BFC applique les dispositions des règlements n°2002-03 et n°2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable, relatifs au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, ainsi que les dispositions du CRC 2007-06 relatif au traitement des découverts douteux.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte globale pouvant résulter de leur non recouvrement total ou partiel. Ces dépréciations sont comptabilisées client par client.

Les intérêts sur créances douteuses sont dépréciés à 100 %.

Sont définies comme créances douteuses :

- les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable de non-recouvrement ;
- les créances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière de crédits immobiliers aux acquéreurs de logement) ;
- les découverts en dépassement d'autorisation continu depuis plus de 3 mois ;
- les créances présentant un caractère contentieux (déchéance du terme, procédure collective).

Lorsqu'elles présentent les caractéristiques énoncées ci-dessus, les créances (capital échu et capital restant dû + intérêts échus) sont extraites des postes d'origine et inscrites sous la rubrique "créances douteuses".

La classification en créances douteuses d'un encours sur une personne physique ou morale déterminée entraîne le transfert de l'intégralité des engagements sur cette personne des rubriques d'encours sains vers les rubriques d'encours douteux, nonobstant toute considération liée aux garanties individuelles, sauf cas exceptionnels dûment justifiés.

ACTUALISATION DES FLUX DE RECOUVREMENT PRÉVISIONNELS DES CRÉANCES DOUTEUSES

L'application de cette disposition des règlements CRC 2002-03 et CRC 2005-03, s'est traduite en 2021 par une reprise nette de 262 KEUR, intégralement enregistrée en coût net du risque.

CRÉANCES DOUTEUSES COMPROMISES

Lorsqu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. Cette identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont pas comptabilisés.

Lorsqu'elles sont jugées irrécupérables, les créances douteuses compromises sont comptabilisées en pertes.

SEGMENTATION DES ENCOURS

Les cotations retenues par la BFC sont les suivantes :

- clients sains : côtés 1 (très bon), 2 (bon), 3 (assez bon) ou 4 (acceptable) ;
- clients sensibles : côtés 5 (sain mais sensible) ou 6 (risque non acceptable) ;
- clients en défaut : 7 (douteux perte partielle quasi certaine), 8A (créances en recouvrement judiciaire ou amiable) ou 8B (créances définitivement compromises).

DÉPRÉCIATION DE 12,5% SUR LES ENCOURS DES CLIENTS COMMERCIAUX DÉCLASSÉS DE SAINS OU SENSIBLES À DOUTEUX

Conformément à la norme du Groupe SG, la BFC comptabilise en diminution de l'actif une dépréciation forfaitaire de 12.5% sur les encours des clients commerciaux (CLICOM) déclassés de sains ou sensibles à douteux. Elle s'élève à 7 913 K€ au 31 décembre 2021.

Il s'agit d'une dépréciation minimum, avant toute analyse de la valeur des garanties.

DÉPRÉCIATION SUR LES ENCOURS DOUTEUX DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE (CLIPRI) ET PROFESSIONNELLE (CLIPRO)

La BFC comptabilise en diminution de l'actif une dépréciation sur les encours douteux CLIPRI et CLIPRO consécutifs à des impayés sur des crédits à la consommation, des crédits à l'habitat (hors garanties Crédit Logement) ou des découverts en dépassement continu depuis plus de 90 jours.

Cette dépréciation s'élève à 4 759 K€ au 31 décembre 2021.

ÉPARGNE-LOGEMENT

En application des dispositions du règlement CRC 2007-01, relatives à la comptabilisation des comptes (CEL) et plans (PEL) d'épargne logement, la BFC procède à l'évaluation des conséquences défavorables :

- des engagements relatifs à l'octroi d'un crédit aux souscripteurs de CEL et de PEL (engagement de prêter à un taux fixe déterminé à l'ouverture du contrat) ;
- des engagements pris en matière de rémunération des PEL pendant la phase de collecte (taux de rémunération fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée).

Cette provision s'élève à 446 KEUR au 31 décembre 2021.

PROVISIONS

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise.

Il recouvre en outre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liées à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

PROVISIONNEMENT S1/S2 IFRS 9 SUR LES ENCOURS SAINS POUR L'ENSEMBLE DE LA CLIENTÈLE

En cohérence avec les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues utilisées dans les comptes consolidés du Groupe, des provisions pour risque de crédit calculées à hauteur des pertes attendues sont enregistrées au passif du bilan sur la base des encours sains des prêts et d'engagements hors bilan.

Une reprise nette de 1 376 KEUR sur cette provision a été comptabilisée en compte de résultat. La provision pour dépréciation au 31 décembre 2021 de ce changement s'élève à 15 979 K€.

COMMISSIONS DE CRÉDIT ET COÛTS MARGINAUX RELATIFS A L'OCTROI DE CONCOURS

La BFC applique depuis 2010 le CRC 2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi d'un concours.

Les frais de dossiers sur prêts ainsi que les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont enregistrés de manière linéaire sur la durée de vie contractuelle des prêts concernés et comptabilisés en produits nets d'intérêts dans le Produit Net Bancaire (PNB).

FRBG

En application du règlement 90.02 du CRBF, la BFC enregistre un "Fonds pour risques bancaires généraux".

6.6 NOTES SUR LE BILAN

DETTES SUBORDONNÉES

La dette subordonnée Tier 2 a été entièrement remaniée au cours de l'année 2021. Ainsi, en date de valeur du 27 septembre 2021 et au terme d'un processus ayant abouti à l'autorisation par la Banque Centrale Européenne :

- les emprunts subordonnés à durée indéterminée, existants au 31/12/2020, d'un total 35 634 KEUR ont été remboursés intégralement aux actionnaires
- deux nouveaux emprunts subordonnés de 11 000 KEUR chacun ont été mis en place, pour une durée de 10 ans avec la capacité de rembourser par anticipation et sans frais à compter de 5 ans.

Il s'agit d'emprunts subordonnés souscrits auprès des deux actionnaires : Groupe THE MAURITIUS COMMERCIAL BANK LTD et de la SOCIETE GENERALE.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les emplois, réserves et engagements en devises figurant au bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'arrêté du bilan.

La différence entre les résultats des conversions telle que définies ci-dessus et les contre-valeurs euros telles qu'elles ont été enregistrées aux dates d'entrée au bilan est portée au compte de résultat.

ENGAGEMENTS SOCIAUX : MÉDAILLES DU TRAVAIL, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE, RETRAITE

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires pour le personnel de la Réunion et de Paris sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés (CRIC, CRIS, ANEP, et CRPB-DOM). Les cotisations dues au titre d'un exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE (IFC)

La BFC verse des indemnités de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des salariés.

Les engagements correspondants, valorisés par un cabinet d'actuaire, selon la méthode des unités de crédit projeté et sur la base d'un taux d'actualisation de 0.90% sont couverts, d'une part par une provision enregistrée au passif du bilan, et d'autre part au travers d'un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance.

Ces engagements ont été valorisés sur la base de départs volontaires à la retraite (10% des départs à 62 ans, 90% des départs à 65 ans).

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le montant net des engagements de la BFC au 31/12/2021 s'élève à 344 KEUR, entièrement provisionné. Ces engagements ont été calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 0.43%.

RÉGIME DE RETRAITE DE MAYOTTE

Un accord d'établissement, signé le 06/10/2017, a institué un régime de retraite à cotisations définies se substituant au régime de retraite à prestations définies, institué en 1996 par décision unilatérale de l'employeur. Cet accord prévoit le versement, sous conditions, d'une prime exceptionnelle de départ à la retraite. Le montant des engagements relatifs à cette prime exceptionnelle de départ, valorisé par un cabinet d'actuaire sur la base d'un taux d'actualisation de 0.79%, s'élève à 2 613 KEUR au 31/12/2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de réduire son exposition au risque de taux, la BFC a conclu avec la Société Générale des contrats de swaps de taux, en couverture de certains actifs et de certains passifs ; l'encours global de ces swaps au 31/12/2021 s'élève à 374 MEUR.

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Dans le cadre de l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-10 du 22 décembre 2020 qui amende le règlement ANC n°2014-07 la créance sur la Caisse des Dépôts relative aux opérations de centralisation de l'épargne réglementée (livrets A, livrets développement durable et livrets d'épargne populaires) est reclassée au passif. Ce changement de présentation permet de regrouper dans le même poste un actif et un passif dont l'existence est indissociable.

Au 31 décembre 2021, cette créance de 60 318 KEUR est en déduction du poste « Opérations avec la clientèle » dans lequel sont enregistrés les dépôts collectés auprès de la clientèle au titre des comptes d'épargne réglementée. Ce changement de présentation permet ainsi de regrouper dans le même poste un actif et un passif dont l'existence est indissociable.

INFORMATIONS RELATIVES A LA COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS

FONDS PROPRES DE BASE PRUDENTIELS	161 767 KEUR
Capital	16 667 KEUR
Réserves, report à nouveau et primes d'émission	149 189 KEUR
Fonds pour risques bancaires généraux	1 664 KEUR
Immobilisations incorporelles nettes	(4 521) KEUR
Autres déductions	(1 233) KEUR
FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES	22 000 KEUR
PSDI accordé par la Société Générale	11 000 KEUR
PSDI accordé par la Mauritius Commercial Bank	11 000 KEUR
	22 000 KEUR
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	183 990 KEUR

INFORMATIONS RELATIVES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES

Exigences de fonds propres au titre des risques de crédit	80 791 KEUR
Exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels	2 864 KEUR
Exigences de fonds propres au titre des risques de marché	0 KEUR
TOTAL DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES	83 655 KEUR

Les exigences de fonds propres ont été calculées sur la base d'un taux de 8% du total des RWA.

AUTRES INFORMATIONS

- Les comptes de la BFC sont :
 - intégrés selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de la Société Générale ;
 - mis en équivalence dans les comptes consolidés de la Mauritius Commercial Bank (MCB).
- Intégration fiscale :

En 2013, la BFC a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale, la SNC Société 72.
- Le montant de l'encours des prêts participatifs à durée indéterminée accordés par la BFC s'élève à 700 KEUR au 31/12/21. Le bénéficiaire en est le Crédit Logement.
- Informations fournies en application du règlement ANC N° 2010-04 :
 - Transactions significatives entre parties liées, conclues à des conditions « hors marché » : néant
 - Opérations présentant des risques et avantages significatifs et non inscrites au bilan ou au hors bilan : néant.

6.7 RAPPORT SUR LES DÉPÔTS ET AVOIRS LOI ECKERT

Au 31 décembre 2021, la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN détenait dans ses livres :

- 1 445 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 8 517 KEUR.

Sur l'année 2021, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations la somme de 403 322,09 EUR issue de 328 comptes ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.

6.8 ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucun évènement post-clôture à signaler.

6.9 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

ACE

29, rue Youri Gagarine - 97419 La Possession
S.A.S. au capital de € 37.000
384 535 803 R.C.S. Saint-Denis-de-La-Réunion
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Saint-Denis de La Réunion

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense Cedex
S.A.S. au capital de € 2.188.160
572 028 041 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Banque Française Commerciale Océan Indien

Société Anonyme
58, rue Alexis de Villeneuve - 97400 Saint Denis

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE OCÉAN INDIEN

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose BFC à une perte potentielle si son client ou sa contrepartie s'avère incapable de faire face à ses engagements financiers. BFC constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Les principes comptables d'évaluation des dépréciations individuelles d'une part, et des provisions collectives d'autre part, sont présentés dans la note « Risques de crédit » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Le montant des provisions collectives pour risque de crédit est déterminé sur la base des encours sains non-dégradés et des encours dégradés, respectivement. Ces provisions collectives sont déterminées à partir de modèles statistiques faisant appel au jugement lors des différentes étapes du calcul, en particulier dans le contexte lié à la crise mondiale de la pandémie de Covid-19.</p> <p>Par ailleurs, BFC a recours au jugement et procède à des estimations comptables pour évaluer le niveau des dépréciations individuelles des encours douteux.</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant total des opérations avec la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 1 654 M€ ; le montant total des dépréciations s'élève 62,5 M€ et celui du coût net du risque s'élève à 8,4 M€.</p> <p>Nous avons considéré que l'impact de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 sur l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour ce qui concerne les secteurs économiques les plus fragilisés par la crise.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs ainsi que sur les secteurs économiques identifiés comme les plus fragilisés par la crise.</p> <p>Nous avons pris connaissance de la conception et de l'efficacité du dispositif de gouvernance et de contrôle interne de BFC et testé les contrôles clés manuels et informatisés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nos autres travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Avec l'aide de nos spécialistes en risque de crédit, procéder à la revue des principes retenus et impacts comptables associés pour le changement de méthode réalisé au cours de l'exercice avec la comptabilisation de provisions sur encours sains et dégradés ; ■ S'assurer du correct classement des encours de crédit selon les règles applicables ; ■ Examiner les principaux paramètres retenus par BFC pour évaluer les provisions collectives au 31 décembre 2021, y compris les adaptations mises en œuvre pour appréhender l'impact des mesures de soutien à l'économie ; ■ Tester au 31 décembre 2021, sur une sélection des crédits les plus significatifs, les hypothèses retenues pour l'estimation des dépréciations individuelles afférentes, et l'évaluation des garanties entrant dans le calcul des dépréciations et provisions. <p>Nous avons également examiné la pertinence des informations qualitatives et quantitatives présentées dans les notes 2, 24 et « Risques de crédit » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit dans le contexte évolutif de la pandémie.</p>

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN par l'assemblée générale du 27 avril 2015 et par celle du 4 juillet 2017 pour ACE.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 7ème année de sa mission sans interruption et le cabinet ACR dans la 5ème année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en oeuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

La Possession et Paris-La Défense,
le 25 avril 2022

ACE
Bernard Fontaine

Deloitte & Associés
Pascal COLIN

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES UTILISÉS

ACTION

Titre de capital émis par une société par actions, représentant un titre de propriété et conférant à son détenteur (l'actionnaire) des droits à une part proportionnelle dans toute distribution de bénéfice ou d'actif net ainsi qu'un droit de vote en assemblée générale.

APPÉTIT POUR LE RISQUE

Niveau de risque, par nature et par métier, que la BFC est prête à prendre au regard de ses objectifs stratégiques. L'appétit pour le risque s'exprime aussi bien au travers de critères quantitatifs que qualitatifs. L'exercice d'Appétit Pour le Risque constitue un des outils de pilotage stratégique à la disposition des instances dirigeantes de la BFC.

COEFFICIENT D'EXPLOITATION

Ratio indiquant la part du PNB (produit net bancaire) utilisée pour couvrir les charges d'exploitation (coûts de fonctionnement de l'entreprise). Il se détermine en divisant les frais de gestion par le PNB.

COÛT DU RISQUE COMMERCIAL

La charge nette du risque commercial correspond au coût du risque calculé pour les engagements de crédit (bilan et hors bilan), soit les Dotations – Reprises (utilisées ou non utilisées) + Pertes sur créances irrécouvrables - les Récupérations sur prêts et créances amortis. Les dotations et reprises sur provisions pour litiges sont exclues de ce calcul.

DÉPRÉCIATION

Constatation comptable d'une moins-value probable sur un actif. (Source : Glossaire Banque de France – Documents et débats – no 4 – mai 2012).

LIQUIDITÉ

Pour une banque, il s'agit de sa capacité à couvrir ses échéances à court terme. Pour un actif ce terme désigne la possibilité de l'acheter ou de le vendre rapidement sur un marché avec une décote limitée. (Source : Glossaire Banque de France – Documents et débats – no 4 – mai 2012).

RATIO GLOBAL OU RATIO DE SOLVABILITÉ

Rapport entre les fonds propres globaux (Tier 1 et Tier 2) et les actifs risqués pondérés.

RATIO TIER 1

Rapport entre les fonds propres Tier 1 et les actifs risqués pondérés.

RATIO LCR (LIQUIDITY COVERAGE RATIO)

Ce ratio vise à favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque. Le LCR oblige les banques à détenir un stock d'actifs sans risque, liquidable facilement sur les marchés, pour faire face aux paiements des flux sortants nets des flux entrants pendant trente jours de crise, sans soutien des banques centrales. (Source : texte bâlois de décembre 2010).

RATIO NSFR (NET STABLE FUNDING RATIO)

Ce ratio vise à promouvoir la résilience à plus long terme en instaurant des incitations supplémentaires à l'intention des banques, afin qu'elles financent leurs activités au moyen de sources structurellement plus stables. Ce ratio structurel de liquidité à long terme sur une période d'un an, a été conçu pour fournir une structure viable des échéances des actifs et passifs. (Source : texte bâlois de décembre 2010)

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Risque de pertes résultant de l'incapacité des clients de la BFC, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit inclut le risque de contrepartie afférent aux opérations de marché et aux activités de titrisation.

RISQUE OPÉRATIONNEL (Y COMPRIS LE RISQUE COMPTABLE ET ENVIRONNEMENTAL)

Risque de pertes ou de sanctions notamment du fait de défaillances des procédures et systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs.

RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

Risques de pertes ou de dépréciations sur les actifs de la BFC en cas de variation sur les taux d'intérêt. Les risques structurels de taux d'intérêt sont liés aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre.

SITE INTERNET

www.bfcoi.com

Rubrique : Votre banque, onglet "rapports d'activité"

RELATIONS PRESSE

TÉL. 02 62 409 900

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Adresse postale :

58 rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 - 97404 Saint Denis cedex

BFC

GROUPE THE MAURITIUS COMMERCIAL BANK ET GROUPE Société Générale
S.A. capital de 16 666 800 EUROS

Siège social 58, rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 - 97404 Saint-Denis
Cedex

TÉL. 02 62 409 900

R.C.S. Saint-Denis 330 176 470

Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS N° 07 030 515

N° TVA intracommunautaire : FR51330176470.

